

L'Allier minoritaire

■ La banlieue fait élire 23 conseillers sur 39
■ Boucher abandonne la politique municipale

RÉSULTATS À QUÉBEC

À LA MAIRIE
(159 BOÎTES SUR 160)



37,3%

Nombre de votes:
87 856

Andrée Boucher



57,6%

Nombre de votes:
135 824

J.-Paul L'Allier

CONSEILLERS ÉLUS

Nombre de districts

Action civique de Québec / Équipe Andrée Boucher	23
Renouveau municipal de Québec / Équipe L'Allier	16
Indépendants	0
Taux de participation	59,4%

INFOGRAPHIE: LE SOLEIL

AUJOURD'HUI

Les réactions

« C'est une défaite et je l'accepte. » Andrée Boucher, de même que Jean-Paul L'Allier, commentent les résultats de l'élection. **Page A 3**

L'analyse

Un gain incontournable. Il y a quelques mois, plusieurs disaient qu'il faudrait beaucoup de chance à L'Allier pour gagner. Et pourtant, sa victoire était devenue prévisible. Une analyse de Robert Fleury. **Page A 4**

Le déroulement du scrutin

Le pire est évité à Québec. Pas de délais indus et pas de cafouillage électronique, la journée électorale s'est bien déroulée, malgré un taux de participation élevé. **Page A 5**

Les résultats complets

District par district. La carte détaillée des résultats des élections dans les nouvelles villes de Québec et Lévis. **Pages A 8 et A 9**

Autour du Québec

Des surprises partout. Les résultats à Laval, Longueuil, Gatineau, Trois-Rivières, Victoriaville, Montmagny et plusieurs autres villes. **Pages A 6 et A 7**

L'éditorial

Le défi de L'Allier. Le maire devra mettre de l'eau dans son vin et panser les blessures de la banlieue. Un éditorial de Julie Lemieux. **Page A 12**



Jean-Paul L'Allier, entouré de membres de son équipe, dont l'ancien chef de l'opposition à Québec Gerald Poirier (à gauche), à son arrivée à l'Université Laval hier soir.

ROBERT FLEURY
RFleury@lesoleil.com

■ Le maire de Québec l'a facilement emporté, hier, sur la mairesse de Sainte-Foy. Vingt points d'écart les séparent. La banlieue et la ville-centre ont toutes deux voté pour Jean-Paul L'Allier. Sauf que 10 des 12 anciennes villes ont préféré élire des conseillers de l'équipe Andrée Boucher. Seuls Cap-Rouge et Val-Bélair ont fait bande à part en élisant Normand Chatigny et Jean-Marie Matte du Renouveau municipal.

Il a fallu attendre 23h15 hier soir avant d'obtenir ces résultats finaux... pourtant promis par Pierre F. Côté pour 19h30 ou 20h tout au plus... Ce n'est qu'à 20h30 que les premiers résultats significatifs sont apparus dans la chapelle du Petit Séminaire. On ne comptait alors que les voix de 81 bureaux de vote sur 160. « Je suis aussi désappointé que vous », disait un Pierre-F. Côté visiblement embarrassé et dépassé par les

Tous les maires de banlieue élus dans leur district

événements. Pourquoi les ratés? Parce qu'il a fallu dépouiller manuellement certains votes reçus par anticipation ainsi que le vote itinérant.

La grande réussite toutefois sera le taux de participation qui a frôlé les 60% comparativement à 40% à Québec en 1997. Du jamais vu!

Jean-Paul L'Allier obtient 135 824 votes, Andrée Boucher 87 856, soit

Voir QUÉBEC en A 2 >

LA MÉTÉO

Maximum 6, minimum 0

Nuageux avec percées de soleil. Vents légers. Demain, passages nuageux, maximum 6. Détails page S20

Précipitations (à 13h hier)

Ce mois-ci: 0 mm Lan dernier: 0 mm
Cette saison: 0 mm Lan dernier: 16,8 mm

TABLE DES MATIÈRES

Actualités	A 3	Le monde	A 14
Agenda	B 6	Petites annonces	S 15
Arts et vie	B 1	Québec / Canada	A 10
Automobile	C 1	Sports	S 1
Bridge	S 19	Statistiques	S 12
Décès	C 6	Supermarché/auto	C 4
Diversissements	B 7	Télévision	B 2
Éditorial	A 12		

QUÉBEC, 105^e ANNÉE, N° 305
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTRÉAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 27657 00071 1

MONTRÉAL Tremblay chasse Bourque

MICHEL VASTEL
MVastel@lesoleil.com

MONTRÉAL — La victoire de l'ancien ministre libéral Gerald Tremblay n'est pas seulement personnelle. Au moment d'aller sous presse, les candidats de son Union des citoyens et des citoyennes de l'île de Montréal avaient obtenu 54,61% des suffrages exprimés et les deux tiers des sièges au conseil municipal. Pour ce qui est de la mairie, Gerald Tremblay a remporté 49,05% des voix contre 44,06% pour Pierre



Gerald Tremblay: bien plus qu'une victoire personnelle.

Bourque. Environ 45% des électeurs inscrits se sont exprimés.

Voir MONTRÉAL en A 2 >

LÉVIS Garon sur toute la ligne

MARC SAINT-PIERRE
Mstpierre@lesoleil.com

Non seulement les nouveaux Lévisiens ont-ils élu Jean Garon à pleins gaz, mais ils ont également donné à son Parti des citoyens et des citoyennes (PCC) 12 des 15 sièges de la nouvelle ville.

Le PCC a effectivement balayé le parti Vision Rive-Sud de Christian Jobin, qui a fait élire un seul de ses candidats, en l'occurrence Philippe Lamberge, dans le district numéro 1.

La redoutable brochette d'indépendants de l'arrondissement Desjardins, des anciens de cette défunte Équipe du

Voir LÉVIS en A 2 >

Les priorités Page A 9

Gamme complète de pneus

GOOD YEAR au meilleur prix

✓ Pas de comptant
✓ Pas d'intérêt
et jusqu'à
✓ 4 mois pour payer

CONCORDE WINTER TR
Traction d'hiver qui affronte la neige, à prix sensationnel

A partir de **44,44\$**

P155/80R13 / flanc noir

Eagle Ultra Grip
Haut de gamme, très performant, offrant une traction exceptionnelle en hiver

*Rabais offert à l'achat de quatre Eagle Ultra Grip

60\$ de rabais instantané* du détaillant jusqu'au 29 décembre 2001

Beauport 639, rue Clémenceau 661-1212
Vanier 385, rue Lavoie 683-1010
Les Saules 3755, boul. Hamel 871-6740
Québec 1229, boul. Charest O. 681-4646
Lévis 155, Président-Kennedy 833-3282

NIUS ENTREPOSONS VOS PNEUS avec frais minimes

QUÉBEC

Suite de la Une

57,6% des voix contre 37,3% pour la mairesse de Sainte-Foy et 3954 voix pour David Marcoux, un candidat indépendant.

Mais la grande déception du maire sera de se retrouver minoritaire comme il l'était déjà au conseil de l'ancienne ville de Québec. Réélu en 1997 avec seulement 8 conseillers sur 20, il se retrouve cette fois avec 16 conseillers sur 39. L'Action civique sera donc majoritaire au conseil avec 23 conseillers élus.

« C'est un mandat très clair », s'est réjoui Jean-Paul L'Allier en saluant le vote de confiance reçu de Québec et des villes de banlieue, lançant une invitation à tous les conseillers élus, quelle que soit leur bannière, pour qu'ils oeuvrent ensemble à la construction de cette ville nouvelle, disant que ses objectifs pour une meilleure équité n'étaient toutefois pas négociables.

Quant à son adversaire, Andrée Boucher, elle a clairement annoncé qu'elle mettait fin à sa carrière en politique municipale. Serait-ce une façon de dire qu'on pourrait la retrouver sur une autre scène? Mystère! « Je suis contente de constater que la banlieue aura une voix importante », a-t-elle dit.

QUÉBEC EN BLOC
DERRIÈRE L'ALLIER

À Québec, l'équipe L'Allier a raffé tous les sièges. Aucun des frères Gignac n'a résisté à la vague, pas plus que Robert Chamberland dans Maizerets. Il faut dire que le Progrès civique n'était plus que l'ombre de lui-même, la plupart de ses anciens chefs et de ses militants ayant joint les rangs de l'équipe L'Allier au cours des derniers mois. Même François Picard, un indépendant de Lebourgneuf élu en 1997 sous l'étiquette du Progrès civique, a mordu la poussière. L'ex-chef de l'opposition, Gérald Poirier, a obtenu 70% du vote dans le district Les Saules. Il faisait cette fois exception avec L'Allier.

À l'exception de Claude Beaudoin de Val-Bélair, tous les maires qui étaient des candidats de l'équipe Andrée Boucher ont été réélus dans leurs districts.

Ce fut le cas de Ralph Mercier dans Charlesbourg et de Jacques Langlois dans Beauport. Ils ont aussi fait élire tous leurs candidats. Paul Shoiry a été élu dans Sillery, Marcel Corrivéau à Saint-Augustin. Denis Giguère a failli perdre Loretteville, devant Serge Genest de l'équipe L'Allier par 230 voix seulement. Robert Martel est arrivé bon troisième. Ces trois candidats s'affrontent depuis 10 ans avec plus ou moins de succès. Ce n'est pas la première fois qu'ils réussissent à faire passer M. Giguère en se divisant le vote.

Renaud Auclair a été élu facilement dans Saint-Émile et Jean-Claude Bolduc dans Lac-Saint-Charles. Par de fortes majorités. Un conseiller sortant, Richard Côté, a gagné dans Vanier au nom de l'Action civique.

Tous les candidats de M^{me} Boucher dans Sainte-Foy ont été élus. Daniel Dupuis a facilement battu Jean-Paul Marchand dans L'Ancienne-Lorette même s'il avait remplacé à pied levé le maire Émile Loranger, lequel s'est démis en début de campagne pour des raisons de santé.

DÉFAITE POUR
JEAN NORMAND

Aucun des conseillers indépendants de Sainte-Foy membres de l'équipe L'Allier n'ont pu défaire les candidats Boucher. Même si Pierre Morissette a obtenu 42% des votes, c'est Guy Rochon qui a été élu avec 50% des votes dans le district 11 de Sainte-Foy. Jean Normand, un candidat-vedette, n'a reçu que 34% des votes, Gilles Bolduc en obtenant 53%; Jacques Langlois 31% contre Gilles Latulippe 56%. Conrad Verret avec ses 28% n'a pu défaire Henry Jenkins qui en a obtenu 50%.

Aucun des candidats indépendants de l'équipe Guy Filion n'a pu se classer. C'est M. Filion qui a obtenu la meilleure note avec 20% du vote!

Le meilleur pourcentage pour l'équipe L'Allier dans Charlesbourg a été obtenu par Odette Simoneau. Il n'y avait que 261 votes d'écart entre elle et Guy Poirier, qui a été réélu.

Dans Beauport, Francine Therrien de l'équipe L'Allier a été défaite par 117 voix seulement par Lisette Lepage. Il s'agissait de deux conseillers sortant de charge. Elaine Lefrançois n'a pu obtenir plus de 43% du vote. C'est Carol Saint-Pierre qui a été élue. Quant à Jean-Paul Michaud, l'ancien chef de l'Union municipale de Beauport et cofondateur du Renouveau municipal était à 335 votes de l'égalité avec Jean-Luc Duolos. Même s'il a changé de district pour ne pas avoir à affronter Jacques Langlois, il a connu le même sort qu'en 1997, arrivant en deuxième.

Par contre, L'Allier aura réussi à faire réélire ses principaux lieutenants, Claudé Larose et Jacques Jobin.

Les résultats à Québec, district par district Page A8



Jean Garon en compagnie de la conseillère élue Lise Brochu-Asselin.

LÉVIS

Suite de la Une

progrès qui assumait le pouvoir à l'hôtel de ville de Lévis, a été également très amochée. Seuls Gilles Lehoullier, dans le district 13, et Jean-Claude Bouchard, dans le district 14, ont échappé au raz-de-marée garoniste.

À la mairie, la victoire personnelle de M. Garon a été à la mesure de celle de sa formation politique. Le chef du PCC a attiré à lui 33 553 voix, c'est-à-dire 66,2% de tout le vote exprimé. M. Jobin récoltant seulement 17 121 votes.

Tête d'affiche du PCC, la mairesse de Saint-Jean-Chrysostome, Danielle Roy-Marinelli, a également bien fait dans son district 8. Elle s'est emparée de près des trois quarts des votes exprimés, soit un total de 2262 voix contre 833 pour son adversaire de Vision Rive-Sud, Andrée Houle.

Autre gros canon du parti de Jean Garon, le maire de Charny, Alain Lemaire, a plutôt bien tiré son épingle du jeu aussi, lui qui a eu à porter le poids des problèmes d'Alex Couture et de la gare de triage Joffre pendant toute la campagne. M. Lemaire a obtenu 1886 voix, dégageant une majorité absolue devant ses adversaires Danie Gagné, de Vision Rive-Sud, et l'indépendant Carl Brochu.

Les conseillères et conseillers qui se sont alignés avec M. Garon ont également tous décroché des sièges de district. Dans l'ordre, Béatrice Demers, une élue de Saint-Nicolas, qui a battu son vis-à-vis de Vision Rive-Sud, Jean-Claude Savard, en ravissant 65% du vote exprimé, soit 2062; Jocelyn Olivier, un élu de Breakeville, qui a écarté Jos Stella, de Vision Rive-Sud, et l'indépendante Sylvie Collet, en faisant main basse sur 58,5% du vote, soit 1978 voix; Marc Picard, élu de Saint-Jean-Chrysostome, qui a envoyé aux oubliettes Patrick Quessy, en s'emparant de près des trois quarts des voix, soit 2196; Pierre Gagné, un élu de Saint-Romuald, qui, avec 49,66% ou 1887 voix, a défait les indépendants Clément Charest et Léopold Castonguay, deux élus eux aussi, et le porte-couleurs de Vision Rive-Sud, Pierre Clément; André Hamel, un élu de Lévis et ancien membre de l'équipe « des neuf », qui, dans le district 12, a défait un collègue, Pierre Hébert, récoltant 64,7% des voix, soit 2504; et Jeannot Demers, un élu de Saint-Nicolas qui se présentait dans son nouveau district d'adoption, le 14, qui a raffé 48,6% des voix, soit 1450, pour défaire sa vis-à-vis de Vision Rive-Sud, Olivette Parent, et le maire désigné de Pintendre, Bruno Dumas.

Les victoires des nouveaux venus du PCC ont été également significatives pour la plupart. Dans le district 3, Anne Ladouceur a défait le vétéran André Jacob, porte-couleur de Vision Rive-Sud, en réunissant 55% des votes, soit 1557 au total; Isabelle Demers, dans le district 4, a défait l'élue de Saint-Rédempteur Richard Pelchat, en obtenant plus de 60% du vote, soit

RÉSULTATS À LÉVIS

À LA MAIRIE
(RÉSULTATS À 22H)

66,2%

Nombre de votes:
33 553

Jean Garon



33,8%

Nombre de votes:
17 121

Christian Jobin

CONSEILLERS ÉLUS

Nombre de districts

Parti des citoyens et des citoyennes, équipe Jean Garon	12
Vision Rive-Sud, équipe Christian Jobin	1
Indépendants	2
Taux de participation	54,0%

INFOGRAPHIE, LE SOLEIL

2007 voix; dans le district 19, Pierre Brochu, un collaborateur de longue date de M. Garon, l'a emporté par la peau des dents, défaisant Steve Dorval, un élu lévisien qui brigait le suffrage comme indépendant, en obtenant 50,3% du vote, soit 1801 voix; Lise Brochu-Asselin, dans le district 11, a défait le vétéran lévisien et indépendant Jean-Paul Gaumond, ravissant 53% des voix, soit 1923.

UNE VILLE FORTE

« Nous sommes en position de dire que nous allons faire une ville forte. Le message a été compris. Le vote a été fort à l'est comme à l'ouest », a constaté le chef du PCC, qui s'adressait à ses troupes, réunies à Saint-Romuald.

« Les Lévisiens nous ont donné le mandat de bâtir une ville forte en éliminant un conseil fort. Cette ville nous appartient, c'est chez nous. Nous allons en faire un succès à l'avantage de notre communauté », a ajouté à grands traits M. Garon, notant que la marque de commerce du conseil sera de traiter équitablement l'ensemble de la Rive-Sud.

À Saint-Nicolas, le chef de Vision Rive-Sud, Christian Jobin, a observé que la population a donné un mandat clair à son adversaire. De son propos, il est ressorti que son équipe, quoique défaite, n'entend pas baisser les bras. « Nous regarderons dans les jours qui viennent pour voir s'il n'y a pas lieu de former une coalition », a-t-il indiqué en faisant allusion à son équipier élu et aux indépendants de Lévis.

Les résultats à Lévis, district par district Page A9

MONTRÉAL

Suite de la Une

La polarisation entre les banlieues de l'ouest de l'île et la ville-centre, Montréal, a été telle que certains interprétaient le résultat comme une victoire des « défusionnistes ». En fait, la plus étrange coalition qui ait jamais été mise sur pied pour prendre le contrôle de la nouvelle mégaville — Louise Harel et Alfonso Gagliano, le Parti québécois et le Parti libéral du Canada —, tous ces gens-là, engagés derrière le maire sortant, Pierre Bourque, ont finalement mordu la poussière parce qu'ils ont choisi le mauvais champion...

Pierre Bourque avait en effet contre lui l'usure de sept ans de pouvoir, sa faiblesse devant des syndicats radicaux, et une certaine arrogance. Le maire sortant — et sorti! — a en effet suggéré aux gens des banlieues de ne pas voter pour lui. C'est ce qu'ils ont fait dans des proportions qui variaient de 62% au minimum à 89% dans des villes comme Beaconsfield ou Dorval.

Gérald Tremblay, à qui les instituts de sondage prédisaient la défaite, a balayé les banlieues et remporté tout de même neuf sièges de conseiller à Montréal. Ce n'est pas seulement la victoire des anglophones contre les francophones puisqu'il y a beaucoup de francophones dans le West Island où Tremblay a été chercher des majorités de plus de 80%. Ce n'est pas non plus la victoire des gens opposés aux fusions contre celle des partisans du vieux rêve « Une île, une ville », puisque ce qui a finalement fait une majorité pour l'Union de Gérald Tremblay, ce sont tous les mécontents qui se sont ligüés contre Pierre Bourque.

Vers 21 h 30, reconnaissant sa défaite, Pierre Bourque a tenté de récupérer son échec personnel en soulignant qu'il aura au moins réussi le projet « Une île, une ville », qui fait maintenant partie du patrimoine québécois. M. Bourque n'a pas précisé s'il allait rester à la tête de l'opposition. En fait, on s'attend à ce que ses alliés de la campagne électorale, les libéraux fédéraux, le nomment rapidement à un poste diplomatique de prestige en Chine.

LE PROGRAMME LIBÉRAL

Quant à Gérald Tremblay, surtout aidé par des libéraux provinciaux, il devra maintenant vivre avec le programme électoral de Jean Charest. Le nouveau maire pourra difficilement réduire au silence le Robert Libman et autres partitionnistes — dans tous les sens du mot! Ces éléments radicaux de Ville Mont-Royal, de Côte-Saint-Luc ou de Pierrefonds, pour ne prendre que quelques exemples du West Island, vont poursuivre leur bataille juridique jusqu'à la Cour suprême puis, dès que les libéraux prendront le pouvoir à Québec, organiser des référendums un peu partout.

Hier soir, Jean Charest s'était transformé en courant d'air. C'est son critique pour les affaires municipales,

RÉSULTATS À MONTRÉAL

À LA MAIRIE
(428 BUREAUX SUR 434)

44,0%

Nombre de votes:
272 713

Pierre Bourque



49,2%

Nombre de votes:
305 064

Gérald Tremblay

CONSEILLERS ÉLUS

Nombre de districts

Vision Montréal, équipe Pierre Bourque	31
Union des citoyens de l'île de Mtl, équipe Gérald Tremblay	41
Indépendants	1
Taux de participation	48,2%

INFOGRAPHIE, LE SOLEIL

Roch Cholette, de Hull, qui s'est dévoué pour un tour de patinoire. En effet, il a rappelé que les adversaires des fusions forcées — même ceux qui sont au pouvoir comme les anciennes villes de banlieue de l'île de Montréal — auront bien des étapes à franchir.

Ils devront d'abord attendre que les libéraux prennent le pouvoir à Québec. Puis, dans leurs mairies d'arrondissement, ils devront réunir un nombre suffisant de signatures (qui reste à déterminer) réclamant un référendum. Puis, la ville de Montréal (et non l'arrondissement de banlieue) devra calculer les conséquences de la défusion, son coût en particulier. Enfin, un référendum sera tenu dans l'arrondissement « partitionniste ».

À écouter Roch Cholette, on avait l'impression hier soir qu'il prenait soin d'énumérer tous les obstacles à un retour en arrière. Cependant, cela ne dispensera pas Jean Charest de s'expliquer lui-même. Le Parti québécois, quant à lui, ne manquera pas de souligner que c'est Montréal qui fait problème — donc les anglophones et les allophones! — et de démontrer que le démantèlement de la nouvelle ville de Montréal coûterait plusieurs dizaines de millions de dollars!

Il est intéressant en tous cas de relever qu'à Montréal, le Parti québécois a purement et simplement perdu « son élection ». La ministre des Affaires municipales pourra toujours tenter de faire comprendre que la fusion des villes de Québec est un succès, la métropole — 1,8 million d'habitants et 1,3 million d'électeurs — est plus que jamais dans l'opposition!

loto-québec

649		Tirage du 2001-11-03		GAGNANTS		LOTS			
6/6	1	5 000 000,00 \$							
5/6+	9	74 949,00 \$							
5/6	311	1 735,10 \$							
4/6	17 387	59,50 \$							
3/6	308 374	10,00 \$							
Numéro complémentaire: 16		Ventes totales: 16 845 954 \$		Prorata: Gros lot: 2 000 000					
419		Tirage du 2001-11-03		GAGNANTS		LOTS			
6/6	0	1 000 000,00 \$							
5/6+	1	50 000,00 \$							
5/6	25	500,00 \$							
4/6	1 072	50,00 \$							
3/6	19 393	5,00 \$							
Numéro complémentaire: 26		Ventes totales: 655 198,00 \$							
FANCO		Tirage du 2001-11-04		GAGNANTS		LOTS			
07	13	15	18	20	21	28	33	36	41
43	45	48	56	58	59	60	64	67	69
Loto 6/49		Tirage du 2001-11-04		D'Extra		Tirage du 2001-11-04		D'Extra	
3	877	4	1061	NUMÉRO: 472452		NUMÉRO: 115879			
Le jeu doit rester un jeu.									
Les résultats d'un tirage sont basés sur les billets gagnants par rapport au total des billets en circulation. Les résultats sont basés sur les ventes de billets de 42,00 \$, cette dernière à compter de TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec.									

Fatigué de surfer sans jamais trouver?

Consultez tous les dimanches le répertoire des sites Internet des annonces classées du Soleil.

LE SOLEIL

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.cyberpresse.ca

925, chemin Saint-Louis, Québec
Adresse postale : C.P. 1547, Succ.
Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est publié et édité par LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada inc., membre de Gesca Itée. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec, par Imprimerie Canada, une division de 3834301 Canada inc. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

Un chausseur sachant chausser

Optez pour des chaussures faites de main de maître, ajustées par des professionnels d'expérience.

POULIOT
Maître-chausseur

2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy
(418) 652-0100
1 800 363-6172

LES MUNICIPALES 2001

Andrée Boucher annonce qu'elle quitte la scène... municipale

GUY BENJAMIN

GBenjamin@lesoleil.com

■ « C'est une défaite et je l'accepte. J'ai eu tellement de belles victoires dans ma carrière politique. »

De l'eau dans les yeux, Andrée Boucher a annoncé hier soir la fin de sa carrière politique municipale. Elle n'entend pas demeurer cheffe du parti de l'Action civique.

La mairesse de Sainte-Foy est toutefois très fière des résultats de l'élection puisque son parti a fait élire une majorité de conseillers.

« Les électeurs l'ont mis en cage », a-t-elle dit au sujet de Jean-Paul L'Allier. La banlieue l'entoure, et les électeurs lui ont dit : « Vous allez nous donner la ville que l'on veut ».

La banlieue est au pouvoir, a répété fièrement à plusieurs reprises la mairesse de Sainte-Foy. « Les fusions, je n'y crois pas, elles sont néfastes », a-t-elle encore dit.

« Je ne répondrai à aucune question concernant la ville nouvelle, a répondu M^{me} Boucher aux journalistes qui l'interrogeaient sur la façon dont les choses pourraient se dérouler au conseil. »

LA PLUS PÉNALISÉE

La mairesse a répété que Sainte-Foy est la ville qui sera la plus pénalisée dans cette réforme municipale. C'est cette conviction qui l'a poussée à se lancer dans la campagne électorale contre le maire de Québec.

Consciente toutefois, a-t-elle dit, qu'il y aurait un gagnant et un perdant, elle a comparé la politique à une course à relais. Le temps est venu pour elle de passer le flambeau. Elle a rappelé que sa carrière politique a débuté en 1968.

La banlieue est au pouvoir, se réjouit la mairesse de Sainte-Foy. « Les électeurs ont mis (le maire) en cage. »

Ne misez pas votre chemise sur le fait que la mairesse de Sainte-Foy a un terme définitif à sa vie publique. Elle a bien parlé d'une fin de sa carrière politique municipale. Mais elle a refusé de parler de retraite définitive.

« Je suis une femme d'espérance, a-t-elle lancé. Je ne vous ferai pas de confidences ce soir, a-t-elle pris soin d'ajouter. »

Reste maintenant à savoir qui prendra la direction du parti de l'Action civique pour diriger l'opposition. Le maire de Charlesbourg, Ralph Mercier, élu dans le district 17, a dit clairement ne pas être sur les rangs.

Le maire de Beauport, Jacques Langlois, analyse le résultat du vote comme un message clair de la population. « Personne n'a reçu un mandat en blanc. »

Celui qui a été élu facilement dans le district 25 attend impatiemment le premier budget de la ville nouvelle préparé par le comité de transition. « On verra alors quelques faussetés dans les prétentions de L'Allier », a-t-il lancé. Le maire de Beauport se dit convaincu que tous les conseillers élus veulent travailler dans l'intérêt des électeurs.



M^{me} Boucher a affronté les questions des journalistes avec une certaine sérénité, annonçant clairement son départ de la scène municipale. Sainte-Foy l'a fortement appuyée, son équipe représente la majorité au conseil de la nouvelle ville de Québec. Elle est satisfaite.

« Nous avons le devoir de réussir la nouvelle ville »

Le maire L'Allier répète qu'il veut mettre fin aux chicanes

GUY BENJAMIN

GBenjamin@lesoleil.com

■ « Nous sommes tous confrontés au défi de tourner la page. Avec 60% des votes, j'ai ce mandat clair. » Jean-Paul L'Allier a souligné sa victoire à la mairie de la ville nouvelle de Québec par un discours semblable à celui qu'il a tenu tout au long de la campagne, « tourné vers l'avenir ».

Les nostalgiques trouveront le temps long au conseil de ville, averti le nouveau maire. Il a dit souhaiter que le clivage entre la ville-centre et la banlieue dure le moins longtemps possible. Élection a en effet procuré un conseil minoritaire au maire L'Allier. Son parti reçoit l'appui des électeurs de l'ancienne ville de Québec, et l'opposition lui viendra de la banlieue.

« Nous avons le devoir de réussir l'effort de construire la nouvelle ville », a dit L'Allier. À plusieurs reprises, il a répété le souhait que cessent les chicanes. Il nous faut une ville plus forte avec le sens de la convergence, a-t-il dit.

Tous les élus doivent travailler ensemble pour mettre fin aux chicanes, a dit le nouveau maire. Un peu plus tard dans son allocution, il a parlé de la volonté d'agir, et non pas de multiplier les divisions.

Même s'il se retrouve à la tête d'un conseil minoritaire, Jean-Paul L'Allier est confiant de pouvoir réaliser plusieurs promesses électorales. « Certaines promesses pourraient faire plaisir à l'opposition », a-t-il enchaîné. Il faisait alors allusion à son engage-

ment de réduire les taxes pour 80% des contribuables de la ville nouvelle. Il a répété son plaidoyer en faveur d'une fiscalité plus équitable. « C'est non négociable », averti le nouveau maire.

Il entend soumettre au conseil chaque élément du programme élaboré pendant la campagne électorale. « On verra si l'opposition est monolithique », dit le nouveau maire. Mais il préfère partir de la présomption que les élus, quelque soit leur parti, sont là pour défendre leurs électeurs.

Dans son discours, Jean-Paul L'Allier n'a pas dit un seul mot sur son adversaire, la mairesse de Sainte-Foy. En conférence de presse par la suite, son propos ne laisse aucune équivoque : il n'entend pas rencontrer M^{me} Boucher, ni même ses candidats élus.

Il n'est pas question non plus, dans ce qui pourrait ressembler à une main tendue vers l'adversaire, de nommer un conseiller de l'opposition au comité exécutif de la ville. La réponse à cette question est tombée séchement. « Si on n'en a pas besoin, c'est non. »

Pas question de conseiller de l'opposition



Jean-Paul L'Allier est venu voter au Centre d'interprétation du Vieux-Port, tôt hier matin, en amenant lui-même « son jeune » voter, en l'occurrence l'aîné des deux garçons issus de son union avec Johanne Mongeau (à droite). C'est la première fois que Simon L'Allier utilisait son privilège d'électeur.

Un utilitaire 4X4 à bas prix pour cet hiver.

Blazer 26 650\$*

Tracker 309\$/mois*



- Air climatisé
- Radio CD
- Marchepied tubulaire
- Roues en alliage

*Rabais inclus, transport en sus. Financement bancaires.



Financement 1,9% 36 mois
0\$ comptant

* Location 48 mois ou 80 000 km. Transport et préparation inclus. Taxes en sus.

MARLIN

CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.

2145, Jean-Talon Sud
Sainte-Foy
(Québec)

688-1212

Service après-vente • ouvert le soir • jusqu'à 21h (lundi au jeudi)

LES MUNICIPALES 2001

DISCOURS DE LA VICTOIRE

« La plus belle de toutes mes campagnes »

L'Allier veut implanter des conseils de quartier dans toutes les villes

PIERRE ASSELIN

PAsselin@lesoleil.com

Le nouveau maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, croit que le premier pas vers la réconciliation avec les villes de banlieue devrait être l'implantation des conseils de quartier.

« Nous avons fait une campagne qui a été pour moi la plus belle de toutes celles que j'ai faites, avec des gens qui venaient de la banlieue et qui croyaient qu'on pouvait sortir de ces chicanes avec la ville-centre », a-t-il déclaré dans le discours à ses partisans, au moins 500 personnes réunies à l'Université Laval, là où les citoyens de Sainte-Foy ont infligé un revers à son équipe.

Il a invité ses partisans de la banlieue à ne pas quitter le parti et à s'impliquer dans les nouvelles structures. « Vous avez été défaits dans des secteurs où il n'existe aucun conseil de quartier. Pourquoi ne pas commencer par là? a-t-il lancé sous les acclamations de la salle. C'est de vous dont on aura besoin pour s'occuper de la gestion des conseils et des affaires de la ville. »

LES JEUNES

Il a répété certains de ses engagements. « J'ai dit que nous allons faire une grande place aux jeunes et nous allons le faire, pas juste un petit siège symbolique mais nous allons leur donner toute la place qu'ils méritent. J'ai dit que nous voulions que le conseil de la STCUQ soit composé de citoyens-utilisateurs, d'élus et de professionnels du transport, et c'est exactement ce que nous allons proposer. »

Le maire a livré son discours peu avant 22 h 30. La salle avait patiemment attendu les résultats qui sortaient avec une lenteur désespérante pour la rive nord. Le candidat défait Jean Normand fut le premier à se présenter au pavillon Alphonse-Desjardins, déjà conscient d'avoir perdu l'élection même s'il ne disposait que de résultats très partiels. Il était alors 20 h 45. « À cette heure-là, la dernière fois, j'étais déjà officiellement élu. »

Il n'a pu s'empêcher de faire une analogie avec ce qui s'est passé au conseil municipal de Sainte-Foy, où l'équipe de la mairesse Boucher, en minorité, avait concentré le pouvoir au sein du conseil exécutif, déclenchant des conflits sans fin avec les membres de l'opposition au conseil.

« Est-ce que ça va être la même chose à Québec? Le conseil exécutif pourrait mener avec neuf conseillers. C'est ce que M^{me} Boucher avait fait et quand nous sommes allés demander au gouvernement de régler le problème, on nous a dit qu'il fallait trouver une solution d'ensemble. Est-ce que ce sont les villes fusionnées? Je trouverais dommage que la ville soit divisée, et je sais que M. L'Allier est un rassembleur. »

Le président du conseil de Québec, Yvon Bussièrès, réélu, croit pour sa part que M. L'Allier fera tout en son pouvoir pour gagner la coopération des conseillers de l'opposition. Il ne s'attend pas à ce que le maire concentre les pouvoirs autour du conseil exécutif, mais croit au contraire qu'il va chercher à impliquer l'opposition dans la préparation des dossiers pour obtenir leur coopération.

PARTISANS DÉÇUS

Les partisans de Sainte-Foy étaient évidemment déçus de la tournure des choses. « On croyait que c'était à cause des augmentations de taxes, mais quand on regarde les résultats à Charlesbourg et à Beauport, on se rend compte que ce n'est pas seulement ça », commentait l'un d'eux.

L'ex-maire de Cap-Rouge, Normand Chatigny, est le seul élu du Renouveau municipal dans l'ouest de la ville et l'un des deux seuls dans la banlieue. « Comme ancien maire, ça m'a donné une avance, commentait-il. Mais je pense que les carougeois ont compris que le programme que nous présentions est un programme de coopération. »

Il croit par ailleurs que la position des anciens maires dans les autres municipalités a aussi facilité la victoire de l'Action civique dans les autres villes de banlieue.

L'ex-chef de l'opposition à Québec, Gérald Poirier, élu dans son district pour l'équipe du RMQ, est bien placé pour parler de réconciliation.

« M. L'Allier, c'est quelqu'un qui est capable de travailler en équipe, de conciliation. J'ai été dans l'opposition pendant 12 ans et j'ai été témoin de la souplesse dont il peut faire preuve. Il est important d'avoir une opposition constructive, c'est important parce que les enjeux pour la nouvelle ville sont majeurs. On ne s'en va pas à la guerre, ce temps-là est dépassé. »

« J'ai l'impression que les gens ont voulu se donner une police d'assurance mais l'appui que le maire est allé chercher dans les banlieues est quand même surprenant. »



Hier soir, le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, a invité ses partisans de la banlieue à ne pas quitter le parti et à s'impliquer dans les nouvelles structures.

ANALYSE

Un gain prévisible, incontournable

ROBERT FLEURY
RFleury@lesoleil.com

■ Tous les sondages ne pouvaient mentir même si le vote réel a été un peu plus serré que la dégelée promise. La victoire de Jean-Paul L'Allier était devenue prévisible, voire incontournable.

Pourtant, il y a quelques mois à peine, les prévisions les plus optimistes laissaient entendre qu'il lui faudrait de la chance pour gagner l'élection tellement le vote de la banlieue semblait lui être défavorable.

On connaît le résultat. Il passe haut la main avec environ 60 % du vote. Quand on sait que les électeurs de l'ancienne ville de Québec ne comptent que pour le tiers des votants, il faut bien se rendre compte que les citoyens des villes de banlieue ont massivement voté pour Jean-Paul L'Allier.

Il aura eu raison de miser sur une campagne positive. Parler d'avenir plutôt que du passé. Se faire rassembler plutôt que chicanier. C'est peut-être cette attitude d'affrontement qui a davantage nui à M^{me} Boucher. Parce que les citoyens ne voulaient plus de ces sempiternelles chicanes que la mairesse semblait vouloir perpétuer. Le long débat public sur l'absence de débat n'aura finalement pas été coûteux à L'Allier contrairement à ce qu'on aurait pu le penser. Il arrive que les journalistes se trompent eux aussi.

Mais ce vote s'est quand même manifesté contre ses candidats. Même des vedettes comme Jean Normand à Sainte-Foy, Jean-Paul Michaud et Elaine LeFrançois dans Beauport, Odette Simoneau à Charlesbourg n'ont pu faire le poids contre des conseillers sortants au demeurant fort populaires.

ÉLUS FAMILIERS

Faut-il y voir le résultat d'un vote antifusion ou la nécessité de lui procurer une saine opposition? C'est vraisemblablement plus simple que cela. On a élu des conseillers ou des maires sortants que l'on connaissait bien et que l'on croyait plus en mesure de se dévouer pour le nouvel arrondissement! Même s'il y avait un peu de protestation aussi dans le résultat du vote.

L'ennui pour le maire L'Allier, ce sera ce clivage ville-centre et banlieue. S'il a tout balayé à Québec, M^{me} Boucher a presque tout balayé dans les autres municipalités malgré l'élection de Normand Chatigny à Cap-Rouge ou de Jean-Marie Matte à Val-Bélair.

Les maires qui l'ont combattu à Sillery, Saint-Augustin, Loretteville, Saint-Émile, Lac-Saint-Charles, Charlesbourg ou Beauport seront toujours là pour lui faire la vie dure. Mais il faut les voir en dehors des campagnes électorales pour savoir qu'ils sont aussi capables de s'entendre comme larrons en foire.

Car à une ou deux exceptions près, L'Allier s'entend fort bien avec eux... et plusieurs d'entre eux sont loin d'être mécontents d'être sortis de la tutelle de M^{me} Boucher, qui les traitait trop souvent comme des subalternes. Avec L'Allier, ils savent

C'est comme si le vote des électeurs signifiait tout à coup qu'ils étaient prêts à passer à autre chose, à tourner la page

qu'il en sera autrement, même s'ils ne pourront pas entrer dans le saint des saints, le pouvoir exécutif. Sauf que L'Allier devra faire des compromis, et ils le savent. Qui dit qu'un vieux copain comme Ralph Mercier n'en fera pas partie!

En campagne électorale, ça ne se dit pas. Mais il lui faudra bien rallier la banlieue, faire des gestes de bonne volonté. Et ça aussi ils le savent. Des alliances se feront. La plupart des maires ne nourrissent aucune hargne contre L'Allier et l'inverse est vrai.

Ce qui étonnait à mesure que les résultats du vote s'affichaient, avec retard, sur les écrans de la chapelle du Petit Séminaire, c'est de constater avec surprise que même dans le fief de M^{me} Boucher, à Sainte-Foy, L'Allier recueillait plus de votes que la mairesse. À Beauport, la différence était encore plus grande. Pourtant, les Jacques Langlois et Andrée Boucher étaient les principaux porte-parole de la lutte contre les fusions forcées.

C'est comme si le vote des électeurs signifiait tout à coup qu'ils étaient prêts à passer à autre chose, à tourner la page. C'est peut-être ça aussi construire une ville nouvelle.

EN BREF

La dernière journée des candidats

■ Andrée Boucher et Jean-Paul L'Allier ont poursuivi leur course tout au long de la journée d'hier avant de réunir leurs équipes à huis clos pour prendre connaissance des résultats en soirée. La journée de M. L'Allier a débuté par l'exercice de son devoir de citoyen. Le candidat à la mairie de la nouvelle ville de Québec est allé voter dès 9 h 30 au Centre d'interprétation du Vieux-Port. Il a par la suite écourté sa visite des bureaux de vote pour aller faire des téléphones, a dit au SOLEIL son attachée de presse, Luc Tremblay. M^{me} Boucher est quant à elle allée voter aux alentours de midi à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur pour ensuite participer au transport des électeurs de l'Action civique, principalement à Sainte-Foy. À la fermeture des bureaux de vote vers 19 h, les deux candidats se sont dirigés respectivement vers l'hôtel de ville de Québec et l'hôtel Loews Le Concorde pour prendre connaissance des résultats de l'élection en compagnie de leurs conseillers et de leurs proches. I.P.

6000 votes à Marcoux

■ « Tant qu'à voter dans le vide, votez David... Environ 6000 personnes ont pris le candidat bideau sérieux et voté pour David Marcoux, qui s'était présenté comme candidat à la mairie de la nouvelle ville de Québec. « Si on calcule tous ceux qui sont rentrés saouls tard samedi soir et qui n'ont pas pu se lever, ça ferait le double », a déclaré au SOLEIL hier l'animateur de studio-mobilité âgé de 24 ans. Au dire du principal intéressé, ses supporters seraient pour la plupart des auditeurs de CHIK, station pour laquelle il anime des soirées dans les discothèques de la région. M. Marcoux ne nie pas que sa campagne a été un très bon coup de marketing pour la station de radio, l'idée de se présenter aurait d'ailleurs émergé d'un brainstorming entre amis sur de bonnes idées de promotion. Cet étudiant en administration, qui dit « ne rien connaître à la politique », croit que son succès s'explique par « le manque d'alternatives » offertes aux électeurs. Selon lui, le nombre de votes qu'il a récoltés est une preuve de l'intérêt des 18-24 ans pour la politique. Les sympathisants de David Marcoux s'étaient réunis hier au bar Le Vogue pour célébrer, bar ouvert aidant, cette drôle de victoire. I.P.



David Marcoux

Harel félicite les gagnants

■ MONTRÉAL — La ministre Louise Harel a félicité tous ceux qui ont participé à ces élections historiques. « C'est une volonté de bâtir, de construire qui s'est exprimée. » Elle a aussi invité les gens à « apprendre à mettre de côté les différences ». La ministre a eu un bon mot pour Pierre Bourque, le maire défait de la métropole, « qui nous a impressionnés avec son élégance et sa sérénité », tout en laissant « un bel héritage économique et social » à son successeur. (PC)

LES MUNICIPALES 2001

Dérroulement sans bavures à Québec

Plus de 200 électeurs à l'heure ont défilé par bureau de vote

ÉRIC MOREAULT
EMoreault@lesoleil.com

■ Oubliez les files d'attente interminables, les délais indus et le cafouillage électronique : sauf exception et contrairement au vote par anticipation, la journée électorale s'est bien déroulée hier, à Québec, même avec un taux de participation élevé pour le municipal. Comme pour le (pas) fameux bogue de l'an 2000, il y a eu beaucoup de bruit pour rien.

Malgré les avertissements du président des élections, Pierre-F. Côté, et peut-être à cause des nombreux reportages sur la question, les électeurs se sont présentés nombreux dès l'ouverture des bureaux de vote. Certains plus d'une demi-heure avant l'ouverture, à 9 h. Résultat : des petits embouteillages qui ont duré jusqu'à 13 h. S'il fallait compter 30 minutes pour faire son choix à l'hôtel de ville de Sainte-Foy ou aux Loisirs Montcalm, en début d'après-midi, cinq à dix minutes de patience suffisaient un peu plus tard dans les 117 endroits prévus.

La moyenne de 200 électeurs à l'heure par bureau de vote s'est maintenue jusqu'à la toute fin. Mais vers 18 h 30, ceux-ci ont commencé à désemplir. Si bien que sur le coup de 19 h, les « dernières minutes » quittaient les lieux désertés, dans le district de Sillery-Saint-Yves comme ailleurs. Au bureau d'Élection 2001, on rapportait qu'aucune file d'attente n'a forcé une fermeture tardive.

On a enregistré les délais les plus longs à l'école Guillaume-Mathieu, à Charlesbourg : au moins une heure trente en avant-midi. Une équipe volante s'est présentée sur les lieux avec une autre tabulatrice, comme à neuf autres endroits. Si bien que vers 14 h, les délais étaient revenus à la normale.

Plusieurs, comme Ginette Chabot et Denis Jean, ont tourné les talons sur l'heure du midi et sont revenus en fin d'après-midi. Mais il n'est pas évident que tous ont eu leur détermination à exercer leur droit de vote. « On a attendu une dizaine de minutes cette fois-ci. » Si le couple déplorait un éclairage insuffisant dans les cubicles, ils n'avaient rien à redire sur le vote électronique.

Comme la plupart des citoyens rencontrés par LE SOLEIL tout au long de l'après-midi. « Ce n'était pas compliqué », a constaté Simon Lachance. Quelques personnes âgées se sont plaintes de la petite dimension du cercle à noircir : un mauvais coloriage et le bulletin était rejeté.

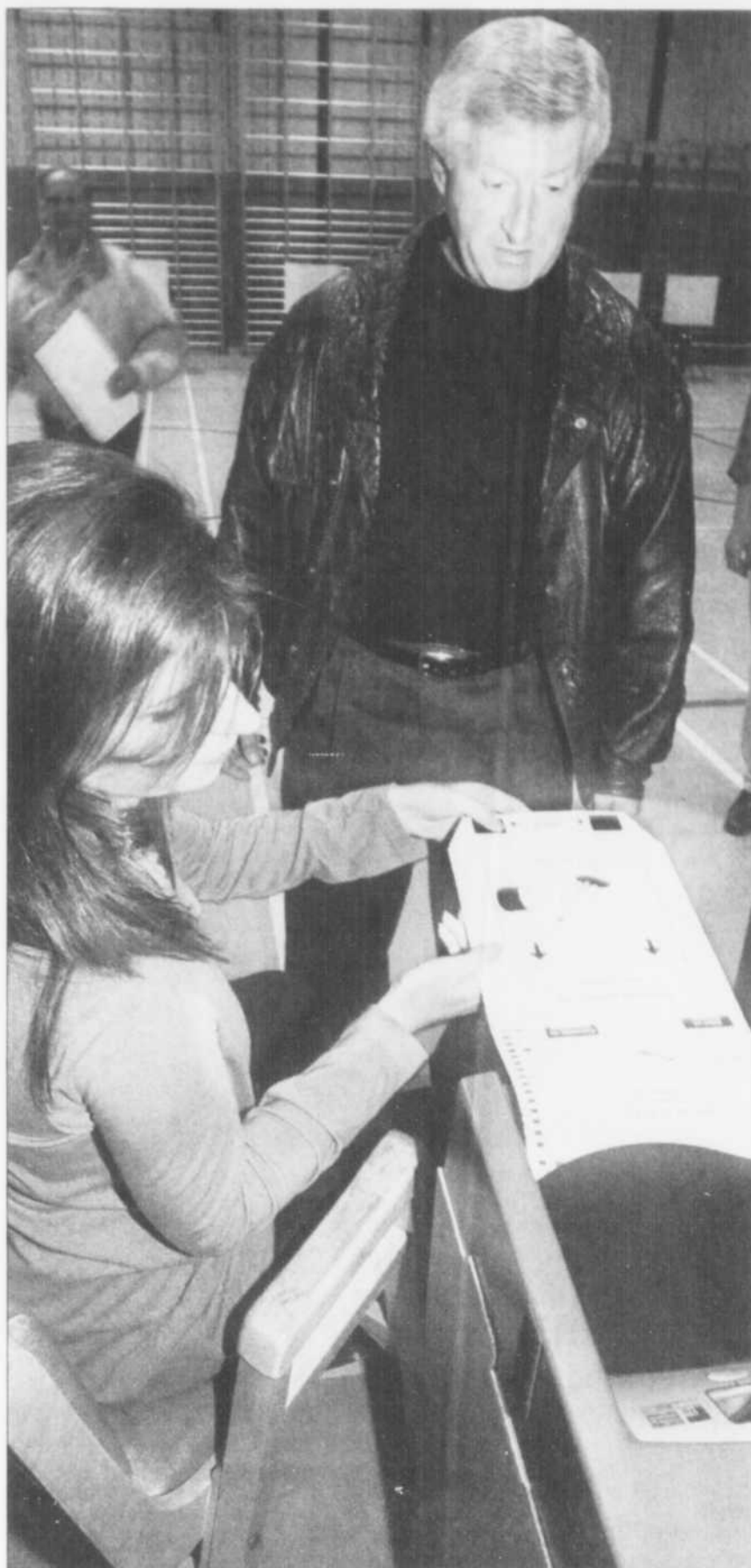
Ce qui est d'ailleurs arrivé à 3000 des 18 000 bulletins lors du vote par anticipation, ce qui représente près de 17 %, beaucoup plus que les 2 à 3 % habituels. Il a toutefois été convenu avec le Directeur général des élections (DGE) que ceux-ci soient recomptés manuellement, hier. C'est d'ailleurs cette opération qui a retardé la transmission des résultats hier soir.

LE PAQUET

Cette fois, on avait mis le paquet pour expliquer la démarche à suivre, une personne accueillant les électeurs dans la plupart des bureaux avec des instructions répétées à la table des scrutateurs. « Beaucoup d'information, c'est la clé du succès », a lancé un Pierre-F. Côté qui se réjouissait du déroulement sans anicroche du vote.

Seul « incident difficile », on a confondu les bulletins des frères Gignac. Le centre Édouard-Lavergne, situé dans le district 5, a reçu une cargaison de bulletins d'Yvan Gignac... qui se présentait dans le district 4 ! « C'est un électeur qui s'en est aperçu », se désolait Réjean, rencontré au bureau de vote du centre Monseigneur-Bouffard.

M. Côté a reconnu sans hésitation son erreur et présenté ses excuses. Il a plaidé auprès du DGE que les bulletins fautifs devaient quand même être acceptés car ils représentaient l'intention de l'électeur. Mais ce dernier a décidé d'annuler les 10 bulletins égarés.



À Charlesbourg, ce citoyen observait une employée des élections insérer son bulletin de vote dans la tabulatrice électronique.

Autre facteur qui a aidé à la bonne marche de l'élection, pas moins de 1800 travailleurs ont œuvré au succès de l'entreprise. En tout, on a utilisé 166 tabulatrices et 473 ordinateurs pour enregistrer le vote électronique.

Ceux qui appréhendaient que ce soit fastidieux comme Alain Lacasse : « J'avais peur que ce soit long » ou André David ont été agréablement surpris.

D'autres faisaient, par contre, preuve évidente de mauvaise foi. Même un 15 minutes d'attente semblait une épreuve. « Je n'ai pas cette patience », a lancé un homme en tournant les talons, un geste imité par une minorité.

En voilà sûrement qui croient que la patience est une vertu qui s'acquiert avec de la patience...

Un conseil condamné à des compromis

MARC LESTAGE
MLestage@lesoleil.com

L'élection de M. L'Allier était prévisible, mais l'élection de plusieurs conseillers de M^{me} Boucher en banlieue obligera le nouveau conseil de la grande ville de Québec à la performance, ont prédit hier des hommes d'affaires syndicalistes et politiques.

Critique libéral dans la région de Québec, le député Michel Després soumet que l'élection de 23 conseillers de l'opposition contre 16 pour le parti du maire L'Allier « reflète bien la réalité des banlieues ».

Les gens de la périphérie ont définitivement opté pour M. L'Allier, admet-il, mais en élisant aussi leurs maires actuels ils indiquent bien que les arrondissements de la périphérie ne devront pas être oubliés dans la nouvelle ville. Au-delà des résultats, le député libéral a tenu à féliciter tous les candidats. Il n'a pas résisté à la tentation de décocher une flèche au ministre responsable de la région, M. Rosaire Bertrand, dont le bureau a diffusé « par erreur » un communiqué félicitant M. L'Allier de son élection, très tôt en journée hier.

Les arrondissements de la périphérie ne devront pas être oubliés dans la nouvelle ville

Même si M^{me} Boucher n'en avait pas fait la demande officielle, le député Desbiens regrette que les candidats à la mairie de la ville de Québec n'aient pas eu la chance de présenter un colistier lors de l'élection d'hier.

ÉQUILIBRE

Du côté de la Chambre de commerce de Sainte-Foy, le président Yves Boulet, explique que le résultat de l'élection correspond aux souhaits de son organisme. Tous les intérêts auront l'occasion de se faire valoir. M. L'Allier est un homme capable de compromis et puisque l'objectif de la réforme est de créer des villes plus grandes dans le but d'offrir de meilleurs services à un coup moindre, il est essentiel que le point de vue des banlieues soit bien représenté au nouveau conseil.

Le président de la Chambre de Sainte-Foy rappelle aussi que son organisme a créé « une série d'indicateurs de performance afin de prendre la mesure de l'efficacité des décisions qui seront prises par le nouveau conseil ». Du côté de la Chambre de commerce de Québec métropolitain, le président a fait savoir par son attaché de presse que l'organisme ne commente pas les résultats électoraux.

Dans le milieu syndical, Claude Héту, le directeur adjoint du secteur municipal au SCFP, s'est dit heureux de l'élection de Jean-Paul L'Allier, « parce que les relations de travail ont toujours été plus harmonieuses du côté de l'hôtel de ville de Québec qu'avec M^{me} Boucher ». Du même souffle, il a rappelé la grève mouvementée des cols bleus de Sainte-Foy aux prises avec la maïresse, l'hiver dernier, et souligné avec satisfaction que « ce problème-là est maintenant réglé ».

OBJECTIF : PQ

Le président du comité des contribuables contre les fusions forcées, Simon Wilson, de Sillery, a surveillé la diffusion des résultats de l'élection municipale à la maison, devant son téléviseur.

Il ne s'étonne pas des résultats enregistrés à Québec. « Cette élection démontre bien que les gens des banlieues n'ont pas encore digéré les fusions forcées », dit-il.

Le maire L'Allier va se retrouver avec une majorité de conseillers de l'opposition et les problèmes de la CUQ risquent de se perpétuer, enchaîne-t-il.

Wilson explique que son groupe a été absent de la campagne municipale parce qu'il se réserve pour la prochaine élection provinciale. « C'est le PQ qu'il faut battre, dit-il, afin de redonner aux citoyens le droit de se prononcer sur les regroupements. Nous ne sommes pas contre les fusions, répète-t-il, mais contre la façon dont cela s'est fait. »

La bourde de Rosaire...

ISABELLE PORTER
IPorter@lesoleil.com

L'équipe du ministre délégué responsable de la région de la Capitale nationale, Rosaire Bertrand, a commis toute une bourde, hier, en félicitant le maire L'Allier pour sa victoire plusieurs heures avant la sortie des résultats. Le communiqué a été publié un peu après 10 h, hier matin, alors que les bureaux de vote venaient à peine d'ouvrir.

Jointe en fin d'après-midi, l'attachée de presse du ministre, Marie-Rose Sénéchal, a dit au SOLEIL qu'il s'agissait d'une bête erreur technique : on aurait tout simplement envoyé le mauvais fichier aux médias.

Deux autres communiqués avaient été préparés, l'un pour féliciter Andrée Boucher en cas d'une victoire de sa part, l'autre annonçant que M. Bertrand serait disponible pour commenter les résultats en soirée. C'est ce dernier communiqué qui devait être envoyé à la presse.

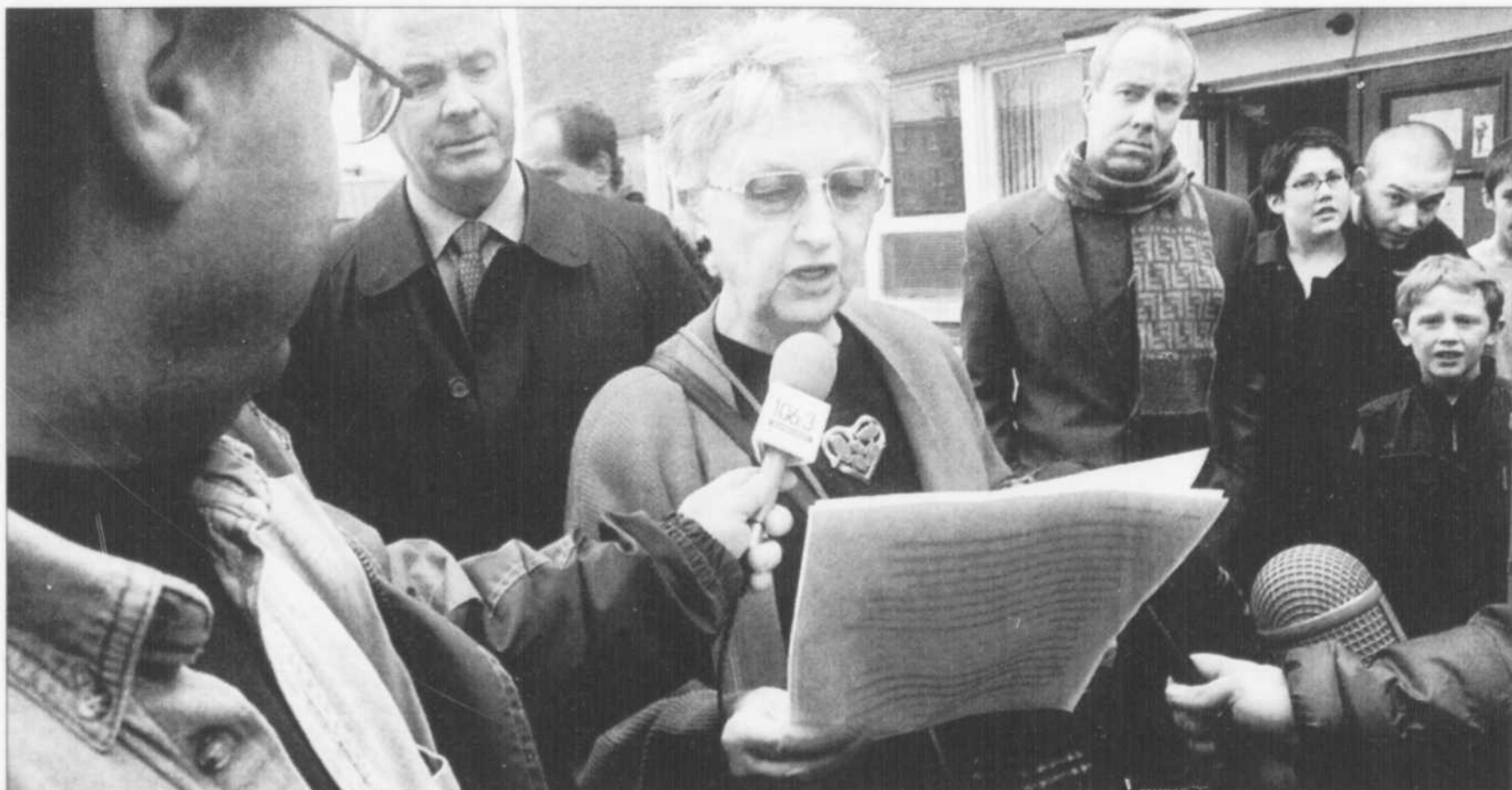
Interviewée par la télévision en matinée à ce sujet, la maïresse de Sainte-Foy s'est dite « insultée » par l'envoi de cette lettre, suggérant du même mouvement que cette dernière témoignait des liens étroits entre le gouvernement péquiste et l'équipe L'Allier.

« Nous nous sommes excusés auprès de M^{me} Boucher tout à l'heure, et M. Bertrand regrette beaucoup ce qui s'est passé, a précisé M^{me} Sénéchal. On

avait préparé les deux communiqués à l'avance pour ne pas être à la dernière minute en soirée », a-t-elle ajouté.

LE SOLEIL a d'ailleurs obtenu copie, en soirée, du communiqué qui avait été préparé en cas de victoire d'Andrée Boucher. À l'exception des noms, il s'agit presque exactement du même texte. M. Bertrand dit voir en la victoire d'Andrée Boucher « les qualités de leadership que reconnaît la population en elle ». De la même manière, il louait dans le communiqué diffusé en matinée « les qualités de leadership que reconnaît la population en M. L'Allier ».

Seul ajout dans le communiqué préparé pour féliciter le maire, un passage sur le « développement de la Capitale nationale ».

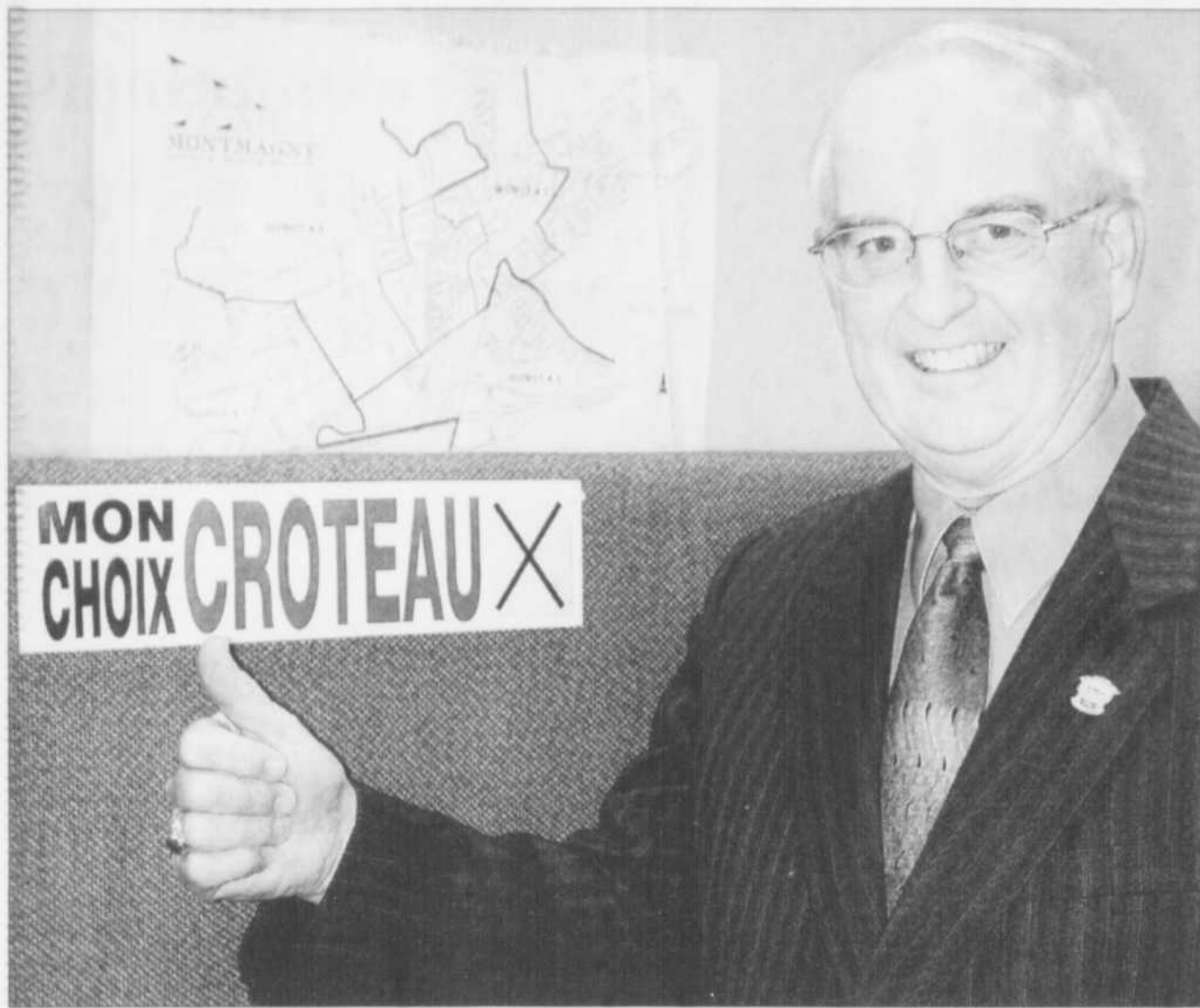


Andrée Boucher émet ses premiers commentaires après avoir lu le communiqué de presse publié par le bureau du délégué responsable de la région de la Capitale nationale, Rosaire Bertrand, félicitant Jean-Paul L'Allier pour sa victoire huit heures avant la fermeture des bureaux de vote.

LES MUNICIPALES 2001

Jean-Claude Croteau réélu à Montmagny

Il a défait Mario Cantin par 1376 voix



Jean-Claude Croteau a obtenu un troisième mandat.

SYLVAIN FOURNIER
Collaboration spéciale

■ MONTMAGNY — Le maire sortant de Montmagny, Jean-Claude Croteau, a été réélu hier soir pour un troisième mandat consécutif. Il a défait son opposant, Mario Cantin, par 1376 voix de majorité.

Jean-Claude Croteau a obtenu 3378 voix, soit 60,96% des votes des électeurs contre 2002 voix (36,13%) pour l'ancien candidat péquiste aux dernières élections provinciales dans Montmagny—L'Islet. Réélu par acclamation en 1997, M. Croteau l'avait emporté par une faible majorité de 460 voix lors de son premier mandat en 1993.

Chez les autres membres du conseil, Lise Vachon a défait le conseiller sortant au district 1, Richard Paquet, par 107 voix. Dans le district 3, Michel Coulombe a eu le dessus par 368 voix sur Jean-Louis Caron.

On a eu droit à une lutte serrée dans le district 4 alors que le conseiller sortant, Benoît Fournier, l'a emporté sur Carmen Coulombe par une mince majorité de 55 voix. Au district 5, Michel Paquet a été réélu avec une avance de 351 voix.

Au district 6, Rémy Langevin, qui était opposé à deux autres candidats, a été reporté au pouvoir avec une majorité de 376 voix. À noter que Bertrand Guimont avait été réélu par acclamation dans le district 2.

En tout, 5541 électeurs sur 9347 inscrits se sont prévalus de leur droit

de vote, soit un taux de participation de 59,28% comparativement à 73% lors de la dernière élection à la mairie en 1993.

SYSTÈME ÉLECTRONIQUE

Grâce au nouveau système de votation électronique utilisé en grande première à Montmagny, les résultats ont été annoncés seulement 35 minutes après la fermeture des bureaux de votation.

Lors du vote, les neuf urnes électroniques ont très bien répondu au rythme de fréquentation des électeurs. Lors de la période de pointe, entre 9 h et 14 h, on notait un délai d'attente d'à peine 15 minutes, a précisé le président des élections, M^{re} Félix Michaud, satisfait du système exploité par PG Elections et par la réponse de ses électeurs.

Attentifs au nouveau mode de votation des Montmagny-montois, des représentants d'Élections Canada et du Bureau du directeur général des élections de l'Ontario ont été impressionnés par l'efficacité du nouveau système électronique où les électeurs inscrivaient leur vote devant un écran cathodique.

Les résultats ont été annoncés en seulement 35 minutes

SAINTE-LUCE

Gaston Gaudreault l'emporte
68% des électeurs rejettent le nom de LucevilleCARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

SAINTE-LUCE — Les électeurs de la nouvelle municipalité fusionnée de Sainte-Luce, près de Rimouski, ont choisi hier comme maire Gaston Gaudreault, ex-maire de Luceville, qui a recueilli 62% des suffrages exprimés. Son adversaire, Jean Gallant, ex-maire de Sainte-Luce, n'a pu obtenir que 664 votes contre 1063 pour Gaston Gaudreault.

RÉFÉRENDUM

Les électeurs ont voté à plus de 68% pour le nom de Sainte-Luce lors d'un référendum concernant l'appellation de la nouvelle municipalité fusionnée avec Luceville. Quelque 1197 électeurs ont dit « oui » à Sainte-Luce contre 575 pour le nom de Luceville.

Le taux de participation des électeurs a été de 76%.

« Mon expérience de 15 ans comme maire a joué beaucoup dans cette campagne. Ma très grande disponibilité depuis que je suis à la retraite a été un autre facteur qui a influencé le choix des électeurs », a expliqué Gaston Gaudreault.

Selon le nouvel élu, le fait d'avoir été chercher le tiers des votes en sa

faveur dans la municipalité de Sainte-Luce a été déterminant dans sa victoire.

L'ex-maire de Sainte-Luce, Jean Gallant, a accepté la défaite en mettant plutôt de l'avant les éléments positifs de cette campagne.

« J'ai une double victoire. D'abord, la réunification de Sainte-Luce. Et le choix de Sainte-Luce comme nom de la nouvelle municipalité », a commenté Jean Gallant.

Pour lui, le choix de Gaston Gaudreault a plutôt été guidé par le conservatisme des électeurs.

« Ma très grande disponibilité depuis que je suis à la retraite a été un facteur qui a influencé le choix des électeurs », a expliqué Gaston Gaudreault

« Les électeurs n'étaient pas prêts à accepter mon style fougueux et de développeur. J'offre mon entière collaboration au maire Gaudreault, mais je ne voudrais pas que les trois conseillers de Sainte-Luce soient pris en otage dans le nouveau conseil. »

La nouvelle municipalité de Sainte-Luce compte près de 3000 habitants.

VICTORIAVILLE

Roger Richard vainqueur
d'une lutte à quatre

Lex-d.g. de la commission scolaire l'emporte face à trois anciens conseillers

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

VICTORIAVILLE — Après avoir pris sa retraite comme directeur général de la Commission scolaire régionale des Bois-Francs, Roger Richard reprendra du service, mais cette fois comme maire de Victoriaville puisqu'il est sorti grand vainqueur d'une lutte à quatre, hier soir.

« Comme je n'ai jamais siégé au conseil, j'aurai un regard neuf sur l'administration municipale après quatre années marquées par d'importantes divisions. On oublie le passé et on se tourne vers l'avenir, c'est-à-dire le développement économique et la qualité de vie à Victoriaville. Il faut hausser notre richesse collective », a déclaré M. Richard après sa victoire.

Le nouveau maire l'a emporté avec 5895 voix contre 4458 pour son plus proche rival, le conseiller municipal André Beaudry, qui avait pourtant obtenu l'appui du député-ministre Jacques Baril durant sa campagne électorale. Deux autres ex-conseillers municipaux, Louis Leblanc et Martin Talbot, ont terminé au troisième et au quatrième rang avec respectivement 2989 et 2844 votes.

Le maire sortant, Jean-Paul Croteau, avait déjà annoncé qu'il ne solliciterait pas un autre mandat comme premier magistrat de cette municipalité de 40 000 habitants qui est devenue en 1993 l'une des premières grandes villes fusionnées du Québec à la suite du regroupement avec Arthabaska et Sainte-Victoire.

Aux postes de conseillers municipaux, les conseillers sortants Bertrand Lambert, Jacques Nadeau, Roger Paquet et Michel Allard ont été élus alors que Michel Des-

fossés et Donald Dumont ont empêché les conseillers André Capistran et Marie-Thérèse Verville d'obtenir un nouveau mandat. Jacques Gagnon et Éric Lefebvre font quant à eux leur entrée au conseil, en remportant l'élection à deux sièges qui avaient été laissés vacants.



Roger Richard estime qu'il aura un regard neuf au conseil.

CABANO

Les citoyens optent pour la continuité

L'équipe de Jacques Asselin victorieuse sur celle de Jean-Paul Moreau

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Les citoyens de la ville de Cabano, au Témiscouata, ont opté pour la continuité. Le maire sortant, Jacques Asselin, l'a emporté avec 243 voix de majorité sur son opposant, Jean-Paul Moreau. Seul le siège numéro 1 a échappé de 17 voix à l'équipe Asselin.



Jacques Asselin

Un total de 69% des électeurs se sont prévalus de leur droit de vote, ce qui est très élevé. Pour Jacques Asselin, le message est clair.

« Ça a brassé un peu lors de la campagne, mais le mandat est très clair et nous poursuivrons dans la veine de ce qui a été établi ces

dernières années, dit-il. Nous rédigeons un plan stratégique d'intervention, en plus de nous occuper du dossier de l'eau potable. Cabano a le vent dans les voiles depuis quelques années. Aussi, nous garderons un œil très attentif sur la situation financière. Une baisse du compte de taxes est prévue », disait-il.

NOUVEAU CONSEIL

Jacques Asselin, qui en est à son deuxième mandat, a obtenu 952 voix contre 702 pour Jean-Paul Moreau. Au district 1, Ghislain Thériault, de l'équipe Moreau, a été préféré à Lise Morin. Jean-Baptiste Soucy, Roland Martin, Gilbert Hudon, Claudette Tardif et Anne-Marie Morin, tous de l'équipe Asselin, forment le nouveau conseil municipal de Cabano pour les quatre prochaines années.

« Pour moi, il n'y aura pas de troisième mandat, mais nous réaliserons le deuxième dans les règles de l'art », a conclu M. Asselin.

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

Jacques Parent, l'un des coprésidents du Ralliement populaire matapédien, a été élu maire de Causapsal, hier, par une marge assez confortable, face au maire sortant Denis Bastien, qui était en poste depuis quatre ans.

Jacques Parent, technicien et entrepreneur forestier de profession, a récolté 729 voix, contre 555 pour Denis Bastien.

Une autre coprésidente du Ralliement, Lise Rivard, a aussi été réélue au conseil.

Le taux de participation a été élevé dans cette ville matapédienne, durement touchée par la crise découlant de la réduction de la capacité forestière publique.

« On va faire connaissance avec les nouveaux membres du conseil et le personnel. Je favorise une saine gestion de la ville. Du côté économique,

nous avons deux usines (de sciage) fermées dans les environs et des projets avec deux promoteurs, dont la Coopérative forestière (de la Matapédia). Nous allons aussi mettre l'accent sur le tourisme, avec des projets pour le camping et le domaine Matawajaw », a indiqué M. Parent, quelques minutes après avoir appris que son avance était insurmontable.

BAIE-DES-CHALEURS

Dans la Baie-des-Chaleurs, les résultats de la ville de Paspébiac ne sont pas entrés à temps pour l'heure de tombée, mais les électeurs de New Carlisle et de Pointe-à-la-Croix ont voté pour le changement.

L'ancien conseiller Cyrus Journeau a devancé ses deux adversaires, l'ex-maire Barry Tennier et Francis Moran, pour prendre la relève de Guy

Coulombe à New Carlisle. À Pointe-à-la-Croix, Jean-Paul Audy a battu le maire sortant Jacques Young en obtenant la faveur de 63% des électeurs.

Damien Arsenaud a pour sa part conservé son poste de maire à Saint-Elzéar, devançant aisément Raoul Poirier en obtenant 75% des suffrages.

Du côté de Hope, le maire sortant, Hazen Whittom, a vaincu Roy Whittom, dans un scrutin qui a été caractérisé par un taux de participation de 75%.

À Nouvelle, où deux postes de conseillers étaient en jeu, le conseiller sortant Bertrand Labilloy a été reporté au pouvoir avec seulement 39 voix de majorité face à Carole Saint-Pierre, tandis que Richard Frenette, un nouveau venu sur la scène municipale, a devancé Rémi Landry par 92 votes.

« Je favorise une saine gestion de la ville », a dit M. Parent

CAUSAPSCAL

Jacques Parent
par une marge confortable

Son opposant, le maire sortant Denis Bastien, était en poste depuis quatre ans

LES MUNICIPALES 2001

Joe Clark
rejette le fonds
d'appui
à l'union
PC-Alliance

CHARLOTTETOWN (PC) — Joe Clark a refroidi les espoirs d'un groupe de conservateurs ontariens inquiets, qui souhaitent constituer un fonds destiné à encourager une union future des conservateurs et de l'Alliance canadienne.

Le leader du Parti conservateur a déclaré samedi que les appuis financiers devraient être acheminés aux conservateurs, pas à un parti « illusoire ».

Le fonds canadien pour l'unité des conservateurs, annoncé la semaine dernière, sera dirigé par Peter White, un ancien solliciteur de fonds des conservateurs et des alliés. À ses côtés se trouvent d'autres membres des conservateurs ontariens ayant contribué à la naissance de l'Alliance canadienne.

« Peter White n'est plus vraiment membre de notre parti depuis qu'il a été le président du Fonds PC Canada et qu'il nous a laissés dans le rouge de 6 millions \$, a déclaré M. Clark. Il ne serait donc pas exact de dire qu'il agit pour le compte du Parti conservateur. »

Le fonds recueillerait apparemment, non pas de l'argent, mais des engagements financiers, qui seraient appelés à se concrétiser si l'Alliance et le Parti conservateur finissaient par s'unir.

Mais cela n'arrivera pas, a assuré M. Clark, qui a appelé les véritables partisans du mouvement conservateur à appuyer le Parti conservateur.

Un autre groupe recueille également des appuis financiers pour le Caucus de la représentation démocratique, des députés alliés déçus, qui siègent aux côtés des conservateurs de Joe Clark dans le cadre d'une coalition parlementaire.

Les
autochtones
seront
responsables
de la qualité
de leur eau

SUE BAILEY

Presse canadienne

OTTAWA (PC) — Les ententes de financement entre Ottawa et les bandes autochtones stipulent désormais qu'en échange des subventions, le gouvernement fédéral se décharge en bonne partie de sa responsabilité en ce qui concerne la qualité de l'eau potable dans les réserves.

« En échange de l'argent reçu, qui, personne ne l'ignore, est insuffisant, on demande à la bande qu'elle assume la responsabilité en cas de problème de traitement de l'eau », explique l'avocat Mike Sherry, spécialiste des questions autochtones, qui parle de « clause Walkerton ».

« Personnellement, ajoute-t-il, je trouve cela pas mal scandaleux. »

La nouvelle formulation des ententes fédérales, dont dépendent 600 bandes des Premières Nations, exige de celles-ci qu'elles adoptent des mesures « afin de s'assurer que du personnel formé de façon satisfaisante soit disponible en tout temps afin d'opérer et d'entretenir les systèmes techniques (c'est-à-dire les usines de traitement de l'eau et des eaux usées, et d'autres systèmes techniques) selon les normes de conception de l'usine ou de l'équipement en question ».

Et ce, en dépit du fait que le gouvernement sait que plusieurs bandes amérindiennes ne disposent pas des moyens nécessaires leur permettant de faire face à une telle exigence, déplore M. Sherry.

L'avocat estime que jusqu'à 70 % des Premières Nations, le plus souvent à court d'argent, ont paraphé les nouvelles ententes, vraisemblablement sans avoir réalisé les implications juridiques de celles-ci.

Actuellement sujettes à des ententes d'une durée de plusieurs années, d'autres bandes se soumettront à la même exigence afin de continuer à obtenir des subventions d'Ottawa, selon Ian Corbin, responsable du service de l'infrastructure et du logement au sein du ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord.

M. Cobin nie que les modifications apportées visaient à limiter la responsabilité légale d'Ottawa. « C'était pour clarifier les rôles et les responsabilités », assure-t-il.

GATINEAU

Le partisan des
fusions l'emporteLes électeurs n'ont pas apprécié le
style agressif de Robert Labine

■ GATINEAU (PC) — Yves Ducharme a été élu maire de la nouvelle ville de Gatineau, hier. M. Ducharme l'a emporté par une majorité de 7748 voix sur son adversaire Robert Labine, maire sortant de Gatineau. Yves Ducharme a recueilli 47 975 votes (54,4 %), alors que 40 227 électeurs (45,6 %) ont appuyé M. Labine.

Il s'agit d'une victoire éclatante pour M. Ducharme, qui a toujours favorisé la fusion des cinq villes principales de l'Outaouais, alors que M. Labine s'y est d'abord opposé pour ensuite réclamer que les citoyens soient consultés.

« Notre nostalgie doit faire place à l'espoir », a lancé M. Ducharme lorsque acclamé par ses partisans.

Robert Labine est resté à Gatineau pour ac-



Robert Labine, ancien maire de Gatineau, avait été accusé de vendre le nom de sa ville.

cueillir le verdict populaire. « La défaite n'est qu'un détour sur le chemin du succès », a déclaré M. Labine, qui a félicité M. Ducharme pour sa victoire et invité les citoyens à appuyer le nouveau conseil municipal.

MM. Ducharme et Labine se sont livrés à une lutte sans merci durant cette campagne électorale. Pendant que M. Ducharme tentait de promouvoir son programme électoral, M. Labine multipliait les attaques contre son adversaire et dévoilait son programme à la pièce.

Robert Labine semblait plus agressif qu'Yves Ducharme, qui devait souvent se défendre. On l'accusait d'avoir vendu le nom de sa ville pour obtenir un projet de fusion qu'il défendait depuis plusieurs années. M. Ducharme, maire de Hull, subissait de son côté les foudres des adversaires de la fusion et des opposants au projet de golf du lac Leamy.

Robert Labine a tenté de capitaliser sur la grogne de certains citoyens, mais les fantômes du passé l'ont rattrapé. Celui qui l'avait contraint à démissionner en 1994, Percy Gagnon, est revenu à la charge avec de nouvelles allégations de conflits d'intérêts. Le conseiller hullois Claude Bonhomme l'a également attaqué en produisant un avis juridique qui donnerait raison à Percy Gagnon.

D'autre part, M. Labine n'a jamais mené dans les sondages. Dès le mois de mars dernier, Yves Ducharme était en avance et même si cette avance a fondu au cours des dernières semaines, il menait toujours la semaine dernière alors que le dernier sondage prévoyait qu'il récolterait 60 % des voix, après répartition des indécis.

Longueuil choisit
Jacques Olivier, et Laval
réélit Gilles VaillancourtLIA LEVESQUE
Presse canadienne

MONTRÉAL — Le maire sortant de Laval, Gilles Vaillancourt, a été réélu pour un quatrième mandat, hier, devant largement ses principaux adversaires Philippe Garceau et Daniel Lefebvre.

Dans la nouvelle ville fusionnée de Longueuil, les électeurs ont choisi Jacques Olivier, un ancien député libéral fédéral, pour les représenter. M. Olivier n'avait qu'une opposante, M^{me} Marguerite Pearson-Richard.

Les fusions ont élargi de façon marquée la ville de Longueuil, qui est désormais constituée des anciennes villes de Longueuil, Brossard, Saint-Hubert, Greenfield Park, Saint-Bruno, Boucherville, Saint-Lambert et Lemoine.

M. Olivier a recueilli un total de 75 707 voix, comptant pour 62 % du vote, contre 46 308 à M^{me} Pearson-Ri-

chard, qui doit se contenter de 38 % du vote. Il a aussi fait élire pas moins de 37 conseillers sur une possibilité maximale de 42.

Dans son discours d'acceptation de la victoire, M. Olivier a attribué son élection à « une machine électorale bien huilée ». Il faut dire que, dès le lancement de sa candidature, il avait joui de l'appui des maires sortants de Longueuil, Saint-Hubert, Boucherville, Saint-Lambert et Greenfield Park, toutes fusionnées.

Se dit mu à la fois par l'émotion, l'honneur et la fierté, M. Olivier s'est montré « fier du travail accompli et de la confiance de la population ».

M. Olivier a siégé comme député libéral à la Chambre des communes de 1972 à 1984 et il a été ministre de la Condition physique et du Sport amateur. Il a ensuite quitté la politique provinciale pour devenir concessionnaire automobile, une affaire dont il a légué la gestion à son fils, pour permet-

tre son retour en politique active.

CAMPAGNE PROPRE À LAVAL

À Laval, le maire sortant Gilles Vaillancourt continuera de mener la destinée de sa ville.

Après que tous les 786 bureaux de scrutin eurent été dépouillés, il avait reçu 72 222 voix, soit 57 % du vote, devant Philippe Garceau, qui comptait 27 100 voix, Daniel Lefebvre, 26 255 voix, et Régent Millette, 606 voix.

M. Vaillancourt s'est réjoui de cette campagne électorale, menée « sans attaque personnelle ni salissage ».

Les électeurs, dit M. Vaillancourt, ont voté « sans ambiguïté » et de façon « largement majoritaire » après que « trois visions » différentes d'une même ville leur eut été présentée.

Il a loué Laval pour sa « qualité de vie » et parce que cette ville est devenue « une force avec laquelle il faut composer ».

EN BREF

377 acclamations

■ MONTRÉAL — Précisément, 335 municipalités du Québec ont vécu une élection, hier, a précisé le ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, qui prononçait un bref discours, saluant les élus et les défaits. En fait, 702 municipalités pouvaient à l'origine tenir une élection, mais le maire a été élu sans opposition dans 377 cas, d'où les 335 restantes. (PC)

Sherbrooke ne
répond plus

■ MONTRÉAL — Dans Sherbrooke, le maire sortant Jean Perrault a été élu face à son opposant Richard Gingras, mais on ignorait toujours les résultats, à l'heure de mettre sous presse, en raison de problèmes techniques survenus à la source. (PC)

Peu de surprises

■ MONTRÉAL — Les élections municipales historiques qui se déroulaient hier, un peu partout au Québec, les premières depuis les fusions, ont réservé peu de surprises, sauf à Montréal et Trois-Rivières, où les candidats négligés ont finalement vaincu. (PC)

TROIS-RIVIÈRES
Lévesque
fait mentir
tous les
sondages

TROIS-RIVIÈRES (PC) — L'ex-maire de Trois-Rivières-Ouest, Yves Lévesque, est devenu hier soir le premier maire de la nouvelle ville de Trois-Rivières, en volant littéralement l'élection d'Alain Croteau, maire sortant de Cap-de-la-Madeleine, que tous les sondages donnaient pourtant gagnant, et ce, depuis le tout début de la campagne.

M. Lévesque a gagné avec 25 891 voix, comparativement à 23 111 voix pour Alain Croteau. La soirée avait débuté comme prévu, soit avec une avance confortable pour Alain Croteau, compte tenu du vote par anticipation. Graduellement, toutefois, M. Lévesque a rattrapé son adversaire pour prendre ensuite une avance. Malheureusement, à 20 h 30, l'élection de M. Lévesque n'avait pas encore été officiellement annoncée puisqu'il manquait encore trois boîtes. Ce sont les médias qui ont proclamé la victoire du nouveau maire.

M. Lévesque, qui traînait en
début de soirée, s'est
permis toute une remontée
pour finalement l'emporter

M. Lévesque, qui paraissait épuisé, mais heureux, a confié qu'il avait vraiment hâte de commencer son travail de maire et de construire la nouvelle ville. Tout au long de la campagne, il n'a jamais douté de sa victoire, prétendant que ses propres sondages le plaçaient coude à coude avec M. Croteau.

M. Lévesque a admis que les deux dernières semaines de la campagne ont été déterminantes, particulièrement après le débat à la radio de CHLN, où il a connu un second souffle qui l'a mené jusqu'à la victoire.

Pour sa part, Alain Croteau, qui tout le monde donnait gagnant, attribue sa défaite à trois facteurs : un excès de confiance de la part des Madelinois, qui étaient pourtant rangés en bloc derrière leur maire, le réveil tardif des Ouestrifluviens, qui semblent avoir finalement fait corps derrière leur maire et peut-être un glissement des voix d'un autre candidat, Léon Méthot, en faveur de M. Lévesque.

Cinq municipalités ont fait l'objet de fusions, soit Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest, Cap-de-la-Madeleine, Pointe-du-Lac et Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine.

Un troisième candidat, Léon Méthot, se présentait également.

Racine élu à Granby

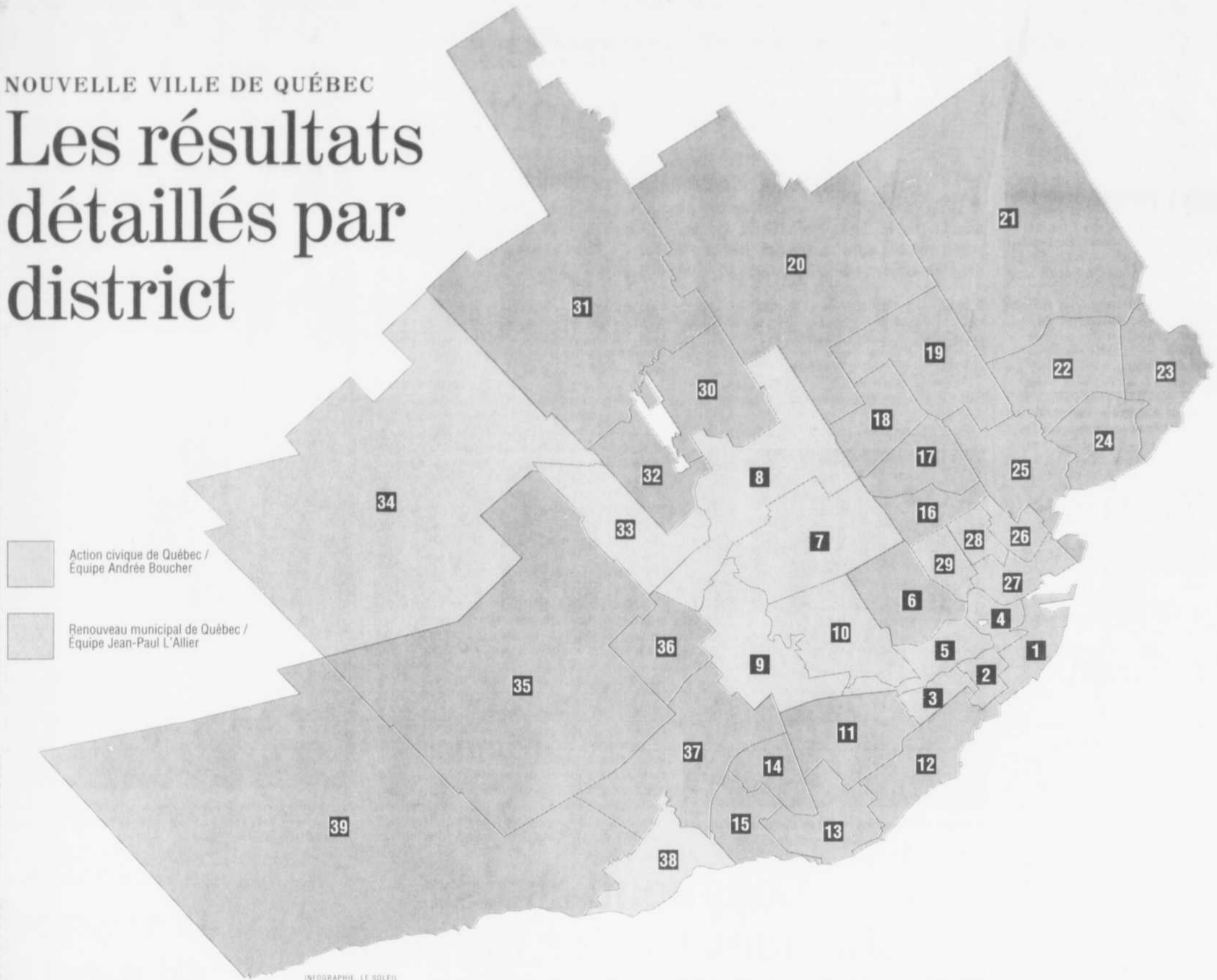


La population de Granby s'est elle aussi donnée un nouveau maire, hier, en la personne de Guy Racine.

LES MUNICIPALES 2001

NOUVELLE VILLE DE QUÉBEC

Les résultats détaillés par district



RÉSULTATS À QUÉBEC

Voici les résultats des élections municipales d'hier dans les 39 districts de la nouvelle ville de Québec.

Les partis en présence: AC (Action civique de Québec/Équipe Andrée Boucher); RM (Renouveau municipal de Québec/Équipe L'Allier); Ind. (indépendant)

<p>District 1</p>  <p>Jacques Jolicœur Bron, Patrice (AC) 1352 Jolicœur, Jacques (RM) 2950</p>	<p>District 2</p>  <p>Ann Bourget Bourget, Ann (RM) 4874 Saint-Maur, Pierre (AC) 1683</p>	<p>District 3</p>  <p>Yvon Bussièrès Bussièrès, Yvon (RM) 4059 Morency, V.-Simon (AC) 1702</p>	<p>District 4</p>  <p>Lynda Cloutier Cloutier, Lynda (RM) 5127 Gignac, Yvan (AC) 1314</p>	<p>District 5</p>  <p>Louise Lapointe Gignac, R. Jean (AC) 2083 Gravel, Guy (Ind.) 539 Lapointe, Louise (RM) 3033</p>	<p>District 6</p>  <p>Richard Côté Côté, Richard (AC) 3480 Plante, Gilles (RM) 1912</p>	<p>District 7</p>  <p>Luc Lafrance Lafrance, Luc (RM) 3002 Picard, François (AC) 2160</p>	<p>District 8</p>  <p>Paul Gardon Gardon, Paul (RM) 3347 Légaré, Sylvain (AC) 1981</p>	<p>District 9</p>  <p>Gérald Poirier Deschamps, Doris (AC) 1546 Poirier, Gérald (RM) 4137</p>	<p>District 10</p>  <p>Guylaine Noël Bérubé, Édith (AC) 1824 Caron, Louise (Ind.) 359 Noël, Guylaine (RM) 2713</p>
<p>District 11</p>  <p>Guy Rochon Lussier, L. Richard (Ind.) 399 Morissette, Pierre (RM) 2714 Rochon, Guy (AC) 3213</p>	<p>District 12</p>  <p>Paul Shoiry Shoiry, Paul (AC) 5584 Tailon, Esther (RM) 2128</p>	<p>District 13</p>  <p>Gilles Bolduc Bolduc, Gilles (AC) 3853 Marcotte, Guy (Ind.) 732 Normand, Jean (RM) 2496</p>	<p>District 14</p>  <p>Claude Allard Allard, Claude (AC) 3893 Allard, Pierre (Ind.) 248 Bécotte, Claude (Ind.) 425 Boutet, Françoise B. (RM) 1927</p>	<p>District 15</p>  <p>Gilles Latulippe Langlois, Jacques (RM) 2124 Latulippe, Gilles (AC) 3790 Racine, Denis (Ind.) 654</p>	<p>District 16</p>  <p>Clément Coulombe Coulombe, Clément (AC) 2667 Lefourneau, Louis (Ind.) 379 Trudel, Denise (RM) 2279</p>	<p>District 17</p>  <p>Ralph Mercier Bussièrès, Ghislaine (RM) 2322 Mercier, Ralph (AC) 4961</p>	<p>District 18</p>  <p>André Gignac Gignac, André (AC) 4363 Hamel, Michel (RM) 2675</p>	<p>District 19</p>  <p>Guy Poirier Poirier, Guy (AC) 3626 Simoneau, Odette (RM) 3365</p>	<p>District 20</p>  <p>Jean-Marie Laliberté Laliberté, Jean-Marie (AC) 3764 Lecterc, Carl (RM) 2849</p>
<p>District 21</p>  <p>Jean Blanchet Blanchet, Jean (AC) 3212 Cauchon, Claude (RM) 2402 Thibault, Pierre (Ind.) 394</p>	<p>District 22</p>  <p>Lisette Lepage Lepage, Lisette (AC) 3117 Thérien, Françoise (RM) 3000</p>	<p>District 23</p>  <p>Carol St-Pierre LeFrançois, Elaine (RM) 2758 St-Pierre, Carol (AC) 3617</p>	<p>District 24</p>  <p>Jean-Luc Duclos Duclos, Jean-Luc (AC) 3743 Michaud, J.-Paul (RM) 3408</p>	<p>District 25</p>  <p>Jacques Langlois Bolduc, J.-F. (RM) 1921 Langlois, Jacques (AC) 4035</p>	<p>District 26</p>  <p>Alain Loubier Chamberland, R. (AC) 1887 Loubier, Alain (RM) 2464</p>	<p>District 27</p>  <p>Odile Roy Filion, Raymonde (AC) 1190 Roy, Odile (RM) 3178</p>	<p>District 28</p>  <p>Claude Larose Larose, Claude (RM) 2773 Latulippe, Jacques (AC) 1829</p>	<p>District 29</p>  <p>France Dupont Dupont, France (RM) 2893 Gosselin, Claude (AC) 1764</p>	<p>District 30</p>  <p>Renaud Auclair Auclair, Renaud (AC) 3424 Rheault, Richard (RM) 2042</p>
<p>District 31</p>  <p>Jean-Claude Bolduc Bolduc, J.-C. (AC) 2723 Tessier, Denis (RM) 1528</p>	<p>District 32</p>  <p>Denis Giguère Genest, Serge (RM) 2157 Giguère, Denis (AC) 2387 Marli, Robert (Ind.) 1785</p>	<p>District 33</p>  <p>Jacques Jobin Jobin, Jacques (RM) 3750 Labrecque, Denyse (AC) 1891</p>	<p>District 34</p>  <p>Jean-Marie Matte Beaudoin, Claude (AC) 2389 Matte, J.-Marie (RM) 3183</p>	<p>District 35</p>  <p>Guy Perrault Bourbeau, Diane (RM) 2454 Perrault, Guy (AC) 3304</p>	<p>District 36</p>  <p>Daniel Dupuis Carré, Éric (Ind.) 827 Dupuis, Daniel (AC) 4379 Marchand, J.-P. (RM) 2085</p>	<p>District 37</p>  <p>Henry Jenkins Filion, Guy (Ind.) 1259 Jenkins, Henry (AC) 3218 Verret, Conrad (RM) 1822</p>	<p>District 38</p>  <p>Normand Chatigny Chatigny, Normand (RM) 3341 Garneau, Pierre (Ind.) 1060 Hamel, France (AC) 2481</p>	<p>District 39</p>  <p>Marcel Corriceau Corriceau, Marcel (AC) 5231 Gagnon, Michel (RM) 1324</p>	

LES MUNICIPALES 2001



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE
Jean Garon a exercé son droit de vote plus tôt dans la journée, hier.

LÉVIS Priorités: budget et conflit du transport

MARC SAINT-PIERRE
mstpierre@lesoleil.com

À peine élu, le maire Garon a déjà en tête un certain nombre de priorités et c'est d'abord du budget de la nouvelle ville de Lévis dont il se préoccupera.

Le maire de la grande Lévis s'est ouvert à l'occasion d'un point de presse improvisé, hier soir à Saint-Romuald.

De son propos, il s'est également dégagé qu'il entend user du poids du mandat fort qui lui a été confié par les nouveaux Lévisiens pour régler le conflit de Trans-Sud. « Les gens en ont assez de cette folie », a estimé M. Garon.

C'est aussi les questions environnementales qui attirent dès maintenant son attention, et notamment l'état de situation d'Alex Couture. « Alex Couture, il faut que ça se règle. Si le gouvernement n'est pas capable de régler le problème, l'usine devra être déplacée », a affirmé le chef du PCC.

« Hydro Québec a déjà investi 150 millions \$ pour une question de pollution visuelle qu'auraient causée ses lignes de transport d'énergie. Le gouvernement est bien capable d'investir pour mettre un terme à la pollution de l'air qui n'atteint pas seulement Charny mais également les municipalités environnantes », a-t-il ajouté.

Pour l'heure, M. Garon n'a pas encore statué du partage des responsabilités qu'il confiera à ses équipiers. « Je me donne quelques jours pour évaluer tout cela », a-t-il dit, sans rejeter du revers de la main une quelconque forme de collaboration avec des élus comme les indépendants Gilles Lehouillier et Jean-Claude Bouchard, deux vétérans lévisiens de la chose municipale.

« Je souhaite que tous les gens qui ont été élus travaillent comme dans un conseil d'administration », a-t-il indiqué, reprenant un des thèmes de sa campagne.

Fidèle à son discours des 30 derniers jours, M. Garon a répété qu'il entend travailler avec la région Chaudière-Appalaches. « Pour en faire une région forte », a-t-il précisé.

Il est clair également, bien que la Communauté métropolitaine de Québec ne l'embarque pas outre mesure, qu'il est tout à fait disposé à collaborer avec son vis-à-vis de la rive nord, Jean-Paul L'Allier.



LE SOLEIL, JOCELYN BÉGIN
Christian Jobin, défait à la mairie, félicite Philippe Laberge, seul conseiller de son parti, élu.

École de danse Yvon Martel enr.
Début en tout temps
Valse (nuptiale)
cha-cha-cha
rock n'roll, etc.
624-2007
530-B, 63e Rue Est, Charlesbourg

RÉSULTATS À LÉVIS

Voici les résultats des élections municipales d'hier dans les 15 districts de la nouvelle ville de Lévis.

Les partis en présence: PCC (Parti des citoyens et des citoyennes, équipe Jean Garon); VRS (Vision Rive-Sud, équipe Christian Jobin); Ind. (indépendant)

District 1	District 2	District 3	District 4	District 5	District 6	District 7	District 8
 Philippe Laberge Laberge, Philippe (VRS) 2313 Santon, J.-Marie (PCC) 1347	 Beatrice Demers Demers, Béatrice (PCC) 2062 Savard, J.-C. (VRS) 1095	 Anne Ladouceur Jacob, André (VRS) 1266 Ladouceur, Anne (PCC) 1557	 Isabelle Demers Demers, Isabelle (PCC) 2007 Pichat, Richard (VRS) 1292	 Alain Lemaire Brochu, Carl (Ind.) 920 Sagot, Diane (VRS) 886 Lemaire, Alain (PCC) 1686	 Jocelyn Olivier Olivier, Jocelyn (PCC) 1978 Stella, Jos (VRS) 480	 Marc Picard Picard, Marc (PCC) 2196 Queens, Patrick (VRS) 785	 Danielle Roy Marinelli Houle, André (VRS) 833 R. Marinelli, D. (PCC) 2262
District 9	District 10	District 11	District 12	District 13	District 14	District 15	
 Pierre Gagné Castonguay, L. (Ind.) 366 Clément, Clément (Ind.) 802 Clément, Pierre (VRS) 743 Gagné, Pierre (PCC) 1687	 Pierre Brochu Brochu, Pierre (PCC) 1801 Dorval, Steve (Ind.) 1779	 Lise B.-Asselin B.-Asselin, Lise (PCC) 1923 Gauzé, J.-P. (Ind.) 1693	 André Hamel Hamel, André (PCC) 2504 Hébert, Pierre (Ind.) 1363	 Gilles Lehouillier Lehouillier, Gilles (Ind.) 2220	 Jean-Claude Bouchard Bouchard, J.-C. (Ind.) 1925 Demers, Michel (PCC) 1322 Lefebvre, Gaëtan (Ind.) 136	 Jeannot Demers Demers, Jeannot (PCC) 1450 Dumas, Bruno (Ind.) 489 Parent, Olivette (VRS) 1043	

INFOGRAPHIE, LE SOLEIL

DU SOLIDE.

Voici le Santa Fe 2002 de Hyundai. Une gueule de tout-terrain. Le confort d'une berline.

Le véhicule utilitaire sport Santa Fe 2002 de Hyundai offre le meilleur des deux mondes, la robustesse et la polyvalence d'un tout-terrain, ainsi que le confort et la tenue de route d'une berline, et ce, grâce notamment à sa carrosserie très rigide et à sa suspension entièrement indépendante aux quatre roues. Et que vous optiez pour le modèle à traction avant ou intégrale, le moteur V6 en option ou l'économique 4 cylindres, la transmission automatique SHIFTRONIC^{MC} ou manuelle, vous pouvez être assuré de vous rendre là où le cœur vous en dit... et d'en revenir en tout confort, en toute confiance et avec style. Le Santa Fe vous offre : moteur V6 de 2,7 litres en option et traction avant ou intégrale • deux coussins gonflables • radio AM/FM/CD • glaces et verrouillage électriques • rétroviseurs extérieurs dégivrants à commande électrique • roues de 16 po en alliage d'aluminium et pneus BFGoodrich • dossiers arrière rabattables 60/40 et inclinables • galerie de toit.

HYUNDAI
Un essai vous convaincra.
www.hyundaicanada.com

DES VOITURES GARANTIES POUR LONGTEMPS : Garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur • Assistance routière 24 heures de 3 ans/60 000 km comprenant livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel sans frais suffit.

*Programme de location de les services financiers Hyundai pour un Santa Fe GL 4 cylindres 2002 neuf à traction avant. PCC à partir de 21 000 \$, taux d'intérêt annuel de 5,52 %, mensualités de 293 \$ pour 48 mois, sans obligation de terme de location. Coût total de location de 10 960 \$, option d'achat de 990 \$, Comptant de 2996 \$, première mensualité exigée. Dépôt de sécurité de 225 \$. Frais de transport, de préparation, taxes, frais d'immobilisation et frais d'acquisition de location de 200 \$ en sus. *Kilométrage annuel de 20 000 km, 17 \$ par kilomètre supplémentaire. **PCC à un Santa Fe GL 4 cylindres 2002 à traction avant à partir de 21 000 \$. Frais de transport, d'immobilisation, de préparation et taxes en sus des PCC. La concessionnaire peut vendre à prix moindre. Taux annuel de financement à l'achat de 2,8 % pour tous les modèles Santa Fe 2002 pour une période de 24 ou 36 mois. Exemple de financement : 10 000 \$ à un taux annuel de 2,8 % remboursé à des mensualités de 286,93 \$ pour 36 mois. Coût de prêt de 437,48 \$, pour un total de 10 407,48 \$. Les offres de location et de financement à l'achat sont dures durée limitée, sur approbation du crédit, et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Voir le concessionnaire pour les détails.

- | | | | | | |
|---|---|--|--|---|--|
| Automobiles Lévis Ltée
144, rte Kennedy
Lévis 833-7140 | Luxoto Inc.
484, Côte Joyeuse
St-Raymond
990-0283 | Ste-Foy Hyundai
2650, Dalton
Ste-Foy 654-9292 | M. Lessard Ltée
659, boul. St-Joseph
Québec 623-5471 | Ruby Auto Inc.
2272, rue Notre-Dame Nord
Therford Mines 338-4665 | Garage Jean-Roch Thibeault
909, Mgr-de-Laval
Baie-St-Paul 435-2379 |
| Hyundai St-Georges
10 555, 1re Avenue
St-Georges Est
Comté de Beauce 228-8814 | Montmagny Hyundai
150, boul. Taché Ouest
Montmagny 248-7877 | Rivière-du-Loup Hyundai
289, Témiscouata
Rivière-du-Loup 862-8144 | Boulevard Hyundai
40, boul. Comeau
Baie-Comeau 294-2886 | Automobiles Hyundai Matane
1560, du Phare Ouest
Matane 562-4444 | Nadeau Hyundai
680 Main Street
St-Basile, New Brunswick
(506) 263-5505 |
| Porlier Automobiles Inc.
100, Napoléon
Sept-Îles 962-1828 | Gaspésie Auto Inc.
Route 132
Bonaventure Ouest
Bonaventure 534-2191 | Rimouski Hyundai
375, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père 724-2231 | Vigneau Hyundai
1199, Chemin Principal
Étang-du-Nord 986-5006 | Roberge Hyundai
545, rue Clémentineau
Beaupré 666-2000 | |

LE QUÉBEC ET LE CANADA

IMMIGRATION

Les Canadiens pour la ligne dure

■ MONTRÉAL (PC) — Les Canadiens approuvent l'idée que leur gouvernement se montre plus sévère en matière d'immigration et qu'il délivre une carte d'identité avec photo pour les nouveaux arrivants.

C'est ce qui ressort d'un sondage Léger Marketing, réalisé du 16 au 21 octobre, dont les résultats ont été communiqués à la Presse canadienne.

Peu importe la province ou la région du pays, une importante majorité souhaite que le Canada se montre plus sévère en matière d'immigration. Pour l'ensemble du Canada, 83,5% des répondants pensent ainsi, alors qu'au Québec 86,5% des répondants ont exprimé ce souhait.

Le fait que le Canada délivre une carte d'identité avec photo pour tous les résidents permanents qui n'ont pas encore obtenu leur citoyenneté canadienne susciterait aussi l'adhésion du public.

Au Canada, 68,5% des gens se disent «entièrement d'accord» avec cette carte d'identité avec photo et 19,3% «plus ou moins d'accord». Seulement 5,6% se disent «plus ou moins en désaccord» et 4,7% «tout à fait en désaccord».

C'est au Québec que cette carte d'identité avec photo pour ceux qui n'ont pas encore obtenu leur citoyenneté canadienne

ne susciterait le plus large appui, puisque 80,7% des répondants se disent «entièrement d'accord» avec l'idée, 10,2% «plus ou moins d'accord», 3,8% «plus ou moins en désaccord» et 3,4% «tout à fait en désaccord».

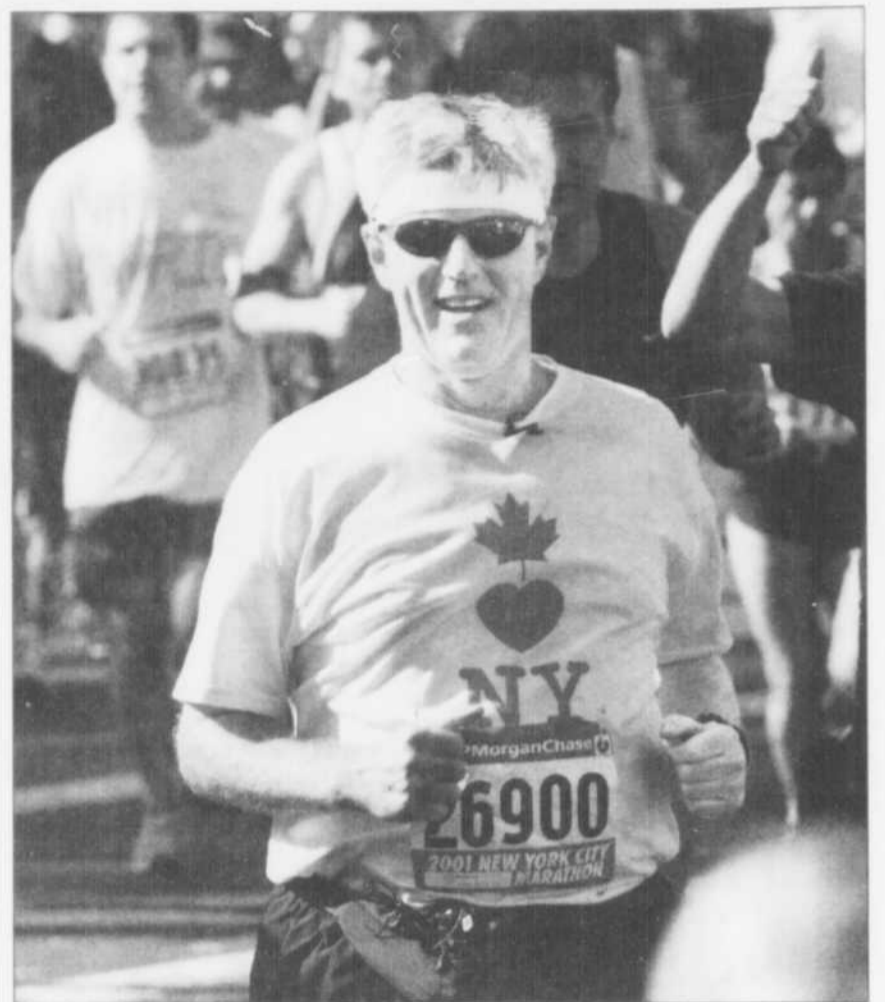
PERCEPTION DES MUSULMANS

Les sondages ont aussi voulu vérifier la perception qu'ont les Canadiens des communautés musulmane et arabe depuis les attentats du 11 septembre aux États-Unis. La grande majorité assure que sa perception n'a pas changé, soit 75% des Canadiens et 71% des Québécois.

Reste qu'environ un Canadien sur cinq affirme que sa perception des personnes d'origine arabe ou musulmane a changé, et ce, «négativement», depuis les attentats du 11 septembre. Quelque 18% des Canadiens ont affirmé que leur perception avait changé, négativement, et 23% des Québécois.

Les hommes affirment d'ailleurs en plus grand nombre que les femmes que leur perception a changé négativement. Il en est de même pour les répondants de scolarité primaire, qui sont plus nombreux à dire que leur perception a changé négativement.

Le sondage a été réalisé auprès de 1524 répondants adultes, du 16 au 21 octobre. Il comporte une marge d'erreur de 2,6%, 19 fois sur 20.



John Manley multiplie les apparitions publiques depuis quelques semaines. Hier, il a participé au marathon de New York.

Manley aurait voyagé pour rien

Son périple au Moyen-Orient n'a pas porté fruit, selon des analystes

■ OTTAWA (PC) — Le périple du ministre canadien des Affaires étrangères, John Manley, au Moyen-Orient ne semble pas avoir donné de résultats probants.

Le ministre a été rabroué en Iran et en Syrie et tourné en dérision par la presse libanaise, tandis que ses discussions avec Israël et les Palestiniens n'ont rien donné, affirment des analystes.

Certains pensent que sa mission était probablement vouée à l'échec dès le départ. «Le Canada est respecté dans la région, mais ce n'est pas un acteur de premier plan», souligne Saeed Rahnama, politologue à l'Université York, de Toronto.

Norman Spector, ex-directeur de cabinet du premier ministre Brian Mulroney et ancien ambassadeur du Canada en Israël, croit pour sa part que le Canada ne doit pas s'illusionner sur ses chances d'influencer la politique de cette région du monde.

«Nous avons l'air fous. Un peu naïfs.» M. Manley a entamé sa tournée en Iran, où les ayatollahs fondamentalistes demeurent fermement accrochés au pouvoir et maintiennent leur appui à diverses causes terroristes.

«Aller en Iran était en soi problématique, estime M. Rahnama, puisque l'Iran lui-même, le gouvernement, est un des principaux partisans du terrorisme à travers le monde (...). Ne pas exiger qu'ils changent leur politique est un autre aspect négatif.»

Les discussions qu'a eues M. Manley avec le président syrien Bachar al-Assad ont également échoué. «Je pense que nous sommes respectueusement en désaccord», a dû admettre M. Manley au terme de leur rencontre.

La Syrie considère que des groupes de militants armés comme le Hamas et le Jihad islamique, de même que le Hezbollah au Liban, ont le droit de recourir à la force pour mettre fin à l'occupation par Israël de terres prises en 1967.

Cependant, Brian MacDonald, un spécialiste en politique étrangère et défense, à Toronto, croit que le résultat public de tels entretiens peut ne pas rendre compte de tout ce qui se dit en privé. «Chaque fois que vous avez une de ces rencontres publiques, il y a un canal officieux qui s'ouvre. Ce qui est dit pour consommation publique et ce qui se discute par les voies officieuses sont habituellement des choses assez différentes.»

Au Liban, l'éditeur d'un influent journal, Al Kifah al-Arabi, a qualifié la suggestion de M. Manley de modérer les ardeurs des groupes terroristes «d'insignifiante».

Pour M. Rehnema, la décision du Canada de soutenir l'effort de guerre américain contre le terrorisme pourrait avoir nu à ses efforts pour négocier au Moyen-Orient. Le Canada, selon lui, aurait pu aider davantage les États-Unis en adhérant à son rôle traditionnel de gardien de la paix, plutôt que d'envoyer des soldats.

M. Manley a-t-il accompli quoi que ce soit au cours de son voyage? «Ajouter votre voix à ceux qui plaident la modération (...), cela ne peut pas nuire, commente David Rudd, de l'Institut canadien des études stratégiques.

Les génies de la mer

CONCOURS en page A 10

EN BREF

Tué après une engueulade

■ SAINTE-EULALIE — Un homme de 35 ans, sans passé criminel, a été abattu la nuit dernière dans le stationnement du bar des Pins de Sainte-Eulalie, près de Victoriaville. Gilles Leblanc, 40 ans, de Saint-Albert dans les Bois-Francs, avait passé une partie de la soirée assis à une table du bar à jaser avec un homme de 39 ans, résidant à Odanak près de Sorel. Selon des témoins, une dispute a éclaté entre les deux hommes et ils sont tous les deux partis vers 1 h 50. Quelques minutes plus tard, des clients ont retrouvé le corps inanimé de Leblanc, étendu entre les voitures dans le stationnement du bar. Il a été atteint de plusieurs projectiles d'arme à feu. Au petit matin, les enquêteurs de la SQ ont retracé l'homme d'Odanak chez lui et l'ont emmené au poste pour interrogatoire. Il devrait être accusé de meurtre ce matin au palais de justice de Trois-Rivières. Ni l'un ni l'autre ne serait lié au crime organisé. L.M.

Du jamais vu !!! Liquidation Cadillac 2001 neuves

DEVILLE DTS



Rabais

11 000\$

Meilleur prix

57 900\$*

- Inclus roues chrome
- Vision de nuit
- Et beaucoup plus

SEVILLE



Rabais

12 000\$

Meilleur prix

49 999\$*

- Inclus roues chrome
- Finition intérieure de grand luxe
- Et beaucoup plus

Toutes nos Cadillac ont la garantie 4 ans, 80 000 km.

Tous les entretiens inclus.

Citadelle

CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC LITE

89, Kennedy, Lévis

835-1171

www.citadellechev.gmcanada.com

Tout le monde a le droit de sourire



• 2 prothèses complètes de qualité à partir de 495 \$ • engagement de satisfaction écrit • prothèses personnalisées : acrylique, métal, nylon et SUR IMPLANTS • aucune taxe • facilités de paiements • CONSULTATION GRATUITE

Andrey Béliveau, d.d.

Jean-Guy Béliveau, d.d.

BÉLIVEAU

ORTHODONTISTES

Sainte-Foy : 659-7769 • Charlesbourg : 623-9452 • St-Apollinaire : 881-2100
 jbeliveau@globetrotter.net

Conférences Option Santé



Yvon Dallaire

Psychologue-Sexologue

L'homme apprivoisé

et heureux

13 novembre

de 19h30 à 22h00

Les responsabilités de la femme dans les secrets des couples heureux : stratégies présentées aux femmes pour apprivoiser leur partenaire et être heureuses en couple. Les hommes sont aussi les bienvenus.

La femme apprivoisée et heureuse

13 novembre de 19h30 à 22h00

Les responsabilités de l'homme dans les secrets des couples heureux : stratégies présentées aux hommes pour apprivoiser leur partenaire et être heureux en couple. Les femmes sont aussi les bienvenues.

Entrée 20\$ par conférence ou 17\$ par conférence en prévente

Les conférences ont lieu au Cégep F.-X.-Garneau

1660, boul. de l'Entente, Québec.

Atelier: Vivre heureux en couple

10 et 11 nov.

Renseignements et pré-vente: 687-0245

FABRICVILLE

Membres seulement!

DEUX JOURS

et C'EST FINII!

Salde D'AVANT-PREMIERE

MEGA ESCOMPTE

lundi et mardi
les 5 et 6 NOV. 2001

Obtenez votre escompte Clubelite

Plus...des RABAIS ADDITIONNELS sur

TOUS LES TISSUS en magasin



Présentez votre carte Clubelite ou abonnez-vous sur place pour la nouvelle carte-escompte Clubelite



Les avantages de la carte Elite sont identiques aux escomptes Clubelite



La logique Saturn : Nous aimons économiser. Comme tout le monde.



Notre populaire compacte SL 2002

Chez Saturn, nous magasinons comme vous le faites : nous cherchons toujours à obtenir une valeur exceptionnelle. Nous construisons la série S dans cet esprit : une voiture abordable qui peut vous faire économiser sans couper sur la qualité. Voilà qui fait plaisir à entendre, non ?

2,9 % /mois/bail de 48 mois
financement à l'achat jusqu'à 60 mois

178 \$ /mois/bail de 48 mois
5,9 % taux de location
1700 \$ comptant

14 995 \$ PDSF

Louez une SL 2002

Voici ce que vous payez par mois	216 \$	201 \$	178 \$
Comptant ou échange équivalent	0 \$	695 \$	1700 \$

Avec la climatisation ajoutez 19 \$/mois

La différence Saturn : • Garantie de remboursement de 30 jours ou 2500 km • Expérience d'achat sans tracas ni marchandage • Panneaux de polymère résistant aux bosses • Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur groupe propulseur et garantie limitée de 3 ans/60 000 km • Nos PDSF comprennent les frais de transport, la préparation à la route et la taxe d'accise, si cela s'applique.

La Saturn SL 2002 comprend : • Deux sacs gonflables à l'avant • Banquette arrière à dossiers rabattables 60/40 • Direction assistée • Radio AM/FM stéréo (radio à syntonisation électronique).

L'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du bail, un comptant initial (ou échange équivalent), un premier versement mensuel ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable vous seront demandés. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 80 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Saturn pour plus de détails. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.



Pour faire tout autrement

Achetez en ligne à saturncanada.com • 1 888 4SATURN

Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Isuzu de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320

ÉDITORIAL

Président et éditeur ALAIN DUBUC

Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Le défi du maire L'Allier

Le message est clair. Si les électeurs de la capitale ont fait confiance à Jean-Paul L'Allier pour diriger la nouvelle ville de Québec, ils ont aussi refusé de lui donner un chèque en blanc en lui imposant un conseil minoritaire. M. L'Allier a ainsi un énorme défi à relever : celui de rallier l'opposition à sa cause, de panser rapidement les blessures de la banlieue et de prouver qu'il est effectivement le maire rassembleur qu'il a promis d'être au cours des quatre prochaines années.



Julie Lemieux

JLemieux@lesoleil.com

Le maire de Québec n'en est pas à sa première expérience à la tête d'un conseil minoritaire. La population lui a fait subir le même sort il y a quatre ans et il a su bien manoeuvrer pour se sortir de cette situation difficile. Mais le maire faisait alors face à des conseillers de l'opposition d'un calibre beaucoup moins fort que ceux qui siègeront devant lui au nouveau conseil municipal de Québec. Il lui sera en effet difficile d'influencer ou de manipuler des hommes comme Ralph Mercier, Jacques Langlois, Paul Shoïry ou Marcel Corribeau, qui ont tous une solide expérience de la politique municipale et qui ne se laisseront pas impressionner par Jean-Paul L'Allier.

Le nouveau maire devra donc être fin renard pour calmer les tensions qui risquent d'éclater au conseil au cours de son mandat. Il devra sortir ses talents de négociateur pour éviter les chicanes qui entoureront l'annonce des hausses de taxes, inévitables en banlieue. Il devra mettre de l'eau dans son vin pour minimiser les frictions qui pourraient survenir lorsque le conseil adoptera le budget des arrondissements. Et il devra avoir de bons arguments pour convaincre la banlieue de tourner enfin la page, d'oublier les fusions et de regarder vers l'avenir.

Pour éviter les chicanes stériles et permettre au conseil de partir du bon pied, M. L'Allier pourrait fort bien commencer par demander à des anciens maires de la banlieue de siéger au comité exécutif. Le maire pourra nommer entre cinq et neuf personnes à ce comité, selon son bon vouloir. Pourquoi ne pas tendre la main dès maintenant, dès les premiers balbutiements du conseil, vers un ou deux membres de l'opposition ? Ce geste prouverait sa volonté ferme de jouer un rôle de rassembleur au conseil et de travailler en collaboration avec ses adversaires politiques. Certains de ses propres conseillers pourraient voir ces nominations d'un mauvais œil, mais il s'agit sans doute du prix à payer pour acheter la paix, pour mettre le conseil sur la bonne voie dès le départ.

M. L'Allier pourrait aussi décider de nommer un représentant de chacun des huit arrondissements au comité exécutif. Mais il serait étonnant qu'il pousse la sagesse jusqu'à cette limite, puisque la banlieue prendrait ainsi beaucoup de contrôle au sein de cet organisme qui aura un pouvoir énorme dans la gestion de la ville.

Chose certaine, le maire ne pourra pas agir comme bon lui semblera. Rien n'assure que les élus de la banlieue partageront sa vision du développement économique, sa volonté de parcourir le monde pour vendre les atouts de Québec, sa façon de voir le partage des pouvoirs et des budgets entre le conseil et les arrondissements. À cet égard, les conseillers de la banlieue

Le nouveau maire devra mettre de l'eau dans son vin et panser les blessures de la banlieue

auront eux aussi un rôle à jouer et devront faire des compromis afin d'éviter les frictions inutiles et favoriser le bon fonctionnement de cette nouvelle ville.

Pendant que les élus de la Rive-Nord tenteront de trouver un terrain d'entente, les choses seront fort différentes sur la Rive-Sud, où Jean Garon a été élu avec une écrasante majorité. Là aussi, le message est clair, mais totalement différent de celui qui a été envoyé à M. L'Allier par les électeurs de Québec. En effet, la population de la Rive-Sud a donné écho aux propos de Jean Garon et lui a offert une voix forte au sein de la Communauté métropolitaine de Québec. Ce qui lui permettra sans aucun doute de tenir tête à une capitale déchirée par d'éventuels conflits entre la ville-centre et la banlieue.

Les déchirements auraient sans aucun doute été encore pires si Andrée Boucher avait été élue à la mairie de Québec. Mais il fait tout de même mal au cœur de voir cette grande dame de la politique quitter la scène municipale après tant d'années sacrifiées à sa ville. Contrairement à l'attitude qu'elle a adoptée pendant la campagne, M^{me} Boucher avait la tête haute et le sourire aux lèvres, hier, en annonçant qu'elle renonçait définitivement à la politique municipale. Malgré sa défaite, la mairesse de Sainte-Foy aura quand même réussi à faire élire 23 de ses conseillers, ce qui constitue pour elle une victoire certaine.

Domage qu'elle ait dû renoncer à un siège au conseil de Québec pour se présenter à la mairie. Elle aurait sans doute été un excellent chien de garde des intérêts des gens pour qui elle s'est dévouée pendant toutes ces années. La région de Québec perd une politicienne aguerrie et passionnée. Mais qui sait ? La mairesse a bien précisé qu'elle quittait la politique municipale, pas la politique tout court. Nous la reverrons peut-être bientôt se battre pour un poste de députée sous la bannière du Parti libéral...



CARREFOUR DES LECTEURS

Une intervention urbaine réussie

J'habite le faubourg Saint-Jean-Baptiste et je m'intéresse depuis longtemps à l'urbanisme et plus particulièrement à celui de ma ville et de mon quartier. J'ai traversé dernièrement, pour la première fois, la nouvelle place publique qui vient d'être construite au coin des rues Saint-Jean et Deligny, devant l'église Saint-Jean-Baptiste. J'ai été agréablement surpris et très impressionné par la qualité du projet qui a été réalisé. Cette intervention s'insère parfaitement dans la trame historique du quartier.

Par le passé, j'ai milité pour la conservation du patrimoine bâti et je me suis heurté, à plusieurs reprises, à des membres du Rassemblement populaire et à la conseillère de mon quartier, M^{me} Cloutier, notamment lors de l'aménagement de la rue Saint-Jean. Je me suis rendu compte, après coup, que cette façon d'aménager était, en grande partie, héritée de l'administration précédente et qu'il fallait du temps pour modifier ces pratiques. Aujourd'hui, je tiens à vous dire à quel point je trouve que vous avez évolué sur le plan de l'aménagement urbain et su, sans renier vos idées, vous adapter tout en répondant aux besoins des résidents. Pour tout ce que vous avez fait pour nous je veux vous dire... merci. Ce que je constate, c'est qu'en un seul investissement, vous avez sécurisé la sortie de l'école, créé un lien piétonnier, redonné à l'église un parvis qui la met en valeur et créé une place publique qui manquait à notre quartier. J'appelle cela de la compétence.

Bernard Stier
Québec

Les droits des cyclistes

C'est avec intérêt que nous avons lu le texte de Marc-François Bernier, publié dans *Le Soleil* du 19 octobre 2001.

Les automobilistes peuvent frapper les cyclistes au Québec !

L'incident relaté nous démontre une fois de plus comment peut être précaire la sécurité des cyclistes vis-à-vis certains automobilistes.

Les automobilistes doivent comprendre que les bicyclettes sont des véhicules qui ont le droit de circuler dans les rues et le réseau routier (à l'exception des autoroutes). Et les cyclistes ont le droit de pouvoir circuler en sécurité sans être menacés par certains automobilistes intolérants vis-à-vis ceux et celles qui utilisent le vélo comme mode de transport alternatif. Un automobiliste « anticycliste », comme celui qui a mis en péril la sécurité et la vie de M. Bernier, devrait être passible de sanctions pour conduite dangereuse mettant en péril la sécurité des usagers légitimes de la route que sont les cyclistes.

Et tout incident de ce type devrait être dénoncé et rapporté aux autorités compétentes. Un élément inquiétant du texte de M. Bernier : «...la première réaction du policier a été de me faire comprendre subtilement que la route est pour les véhicules motorisés qui ont besoin d'espace ! » Pour nous, la tenue de tels propos de la part d'un policier n'est pas acceptable. Les cyclistes ont le droit de circuler sur la route, ces droits doivent être respectés, et les policiers doivent nous permettre d'exercer nos droits

comme citoyens et cyclistes.

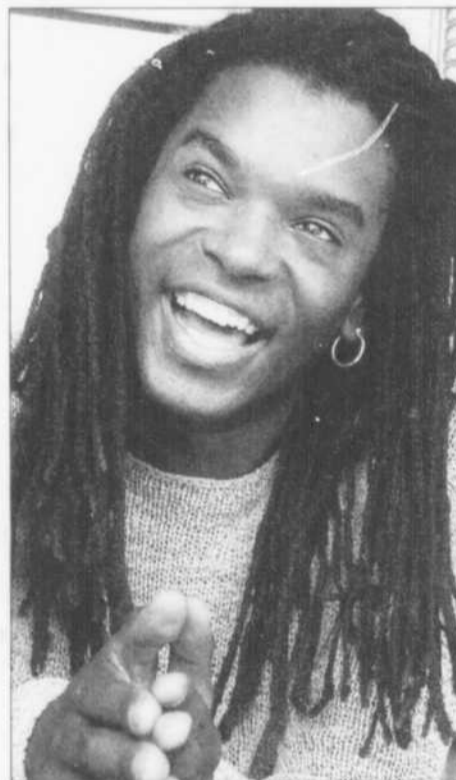
Autre point, toujours selon M. Bernier : la cour municipale de Québec aurait laissé entendre « qu'il ne fallait pas espérer quelque plainte que ce soit contre cet automobiliste ». Avouons qu'il est plutôt difficile de comprendre comment un automobiliste, qui a mis en péril la sécurité d'un citoyen et cycliste, puisse s'en tirer sans sanction.

Nous encourageons M. Bernier à ne pas abandonner, et nous lui offrons notre soutien, voire notre aide.

Pour Promo-Vélo, la voix des cyclistes dans la région de Québec, le droit des cyclistes à circuler sur notre réseau routier est important, et le droit d'y circuler en sécurité constitue une priorité.

Jocelyn Ouellet

Membre du conseil d'administration de Promo-Vélo



Anthony Kavanagh : la séduction

De la difficulté d'être Noir au Québec

À l'émission *Enjeux* du 16 octobre, on a demandé à des proprios québécois s'ils loueraient volontiers à des Noirs, et à des dames, si elles se réjouiraient d'apprendre que leur fille fréquente un homme de couleur. On a aussi demandé à des gens s'il leur déplaisait de côtoyer ces étrangers dans les autobus.

Presque tous les interviewés ont fait la moue.

Que l'on craigne le choc des cultures, passe encore, bien que, pour semer la pagaille dans un couple et l'acculer au divorce, point n'est besoin d'être nègre ; mais que, dans l'autobus, certains visages pâles refusent de s'asseoir à côté d'une personne de race noire est scandaleux !

La négritude est belle. Les immigrants africains, haïtiens, etc., pour avoir été colonisés par les « maudits Français », parlent en général un français élégant où se rencontrent les trois perles rares suivantes : grammaire, syntaxe et vocabulaire bien nourri ! Et lorsqu'un reste de petit-nègre les fait baragouiner — ce qui est le fait de très jeunes immigrants surtout — pardonnons-leur d'égaliser notre accent si plat et l'indigence de notre vocabulaire.

La femme noire, audacieuse dans son vêtement, a souvent bon goût. Que ce soit dans le choix d'un sac à main,

d'une écharpe, d'un chandail, d'un bijou, elle sait mettre en valeur la sensualité, l'exotisme charmant de son image ; il faut voir sa chevelure luxuriante, certaines coiffures des *Mille et Une nuits* qu'elle arbore avec fierté. Certes, toutes les dames de couleur ne sont pas aussi bien inspirées, mais « nous autres » les Blancs non plus ! Les trois jeunes artistes « foncés » qu'*Enjeux* nous a présentés le soir du 16 octobre ne sont pas de la petite bière ! De tous les séduisants personnages masculins qui ornent notre petit écran, aucun n'égale en séduction Mervil ou Kavanagh, ce dernier ayant eu la brillante idée de ressembler à sa mère. Gregory Charles se contente, lui, de la beauté du diable, mais quelle vitalité et quels talents ! En outre, deux des plus beaux hommes du monde, Harry Belafonte et Neil Bissoundath, ne sont-ils pas hauts en couleur ? Et qui hésiterait, rebuté par son merveilleux *sultan*, à prendre place dans un autobus ou dans un lit nuptial à côté de Michaëlle Jean ?

Odette Paradis
Dubéger

Salaire équitable pour les enseignants

Lointaine est cette époque de bénévolat assumé par les robes noires. Irritante est cette montée de pression accompagnant l'art de négocier. Contestés, ces enseignants pionniers des débrayages, suivis par la suite par les disciples d'Esculape et de Thémis ! Nous avons un nouveau problème : l'équité salariale des profs.

Jadis, la scolarité et l'expérience justifiaient la rémunération. Aujourd'hui, ceux et celles qui ont la tâche de faire reculer l'ignorance exigent davantage pour l'acte pédagogique. On met en lumière le temps de préparation, l'encadrement, d'innombrables et complexes aspects de la tâche éducative. On cherche des éléments de comparaison. Implicitement ou explicitement, on revendique une reconnaissance de professionnelle.

Réformes après réformes, l'enseignant exécuté, s'adapte aux virages, accepte « l'encadrement ». En somme, l'enseignant laisse l'initiative à de nombreuses ingérences. Il est attentiste, perméable et vulnérable.

L'équité salariale amorce un processus de prise de conscience collective de cette catégorie de travailleurs façonnés dans un moule de bénévolat, d'exécutants discrets et dociles.

L'équité salariale des profs, c'est le défi de retrouver une autonomie d'agir, c'est expliciter sa vision de l'école. Permettons-nous de rêver ! C'est retrouver le privilège d'enseigner en déployant son savoir avec passion et créativité. C'est préserver son champ de travail. C'est élaborer, contrôler tous les aspects de son art. Comme le chirurgien, l'architecte, l'ingénieur, c'est mettre un frein à ces immixtions de l'extérieur. Permettons-nous de rêver !

Douglas Beauchamp
Sainte-Foy

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à l'adresse suivante :
Carrefour des lecteurs
Journal LE SOLEIL
925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547
Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6
Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.
Adresse électronique : opinion@lesoleil.com

OPINIONS

Les États-Unis ont mis au monde des terroristes

Amal M. Ragheb

L'auteure est une jeune journaliste égyptienne d'origine arménienne qui a remporté le Prix de la créativité intellectuelle en Égypte, au mois de mai 2000. Elle vit au Québec depuis quelques années.

Pendant les longues années de la guerre froide, les États-Unis n'avaient qu'un seul adversaire à craindre : l'Union soviétique. Or, cette crainte a pris des dimensions affolantes qui ont transformé le monde en un échiquier dont les couleurs étaient divisées entre celles du drapeau américain et le rouge, symbole du communisme.

Sous la bannière de cette division, toutes sortes d'armes et de techniques de guerre étaient permises avec la bénédiction des deux superpuissances en conflit. Il fallait remporter la victoire à tout prix.

Prenant l'exemple du Congo, un des pays les plus riches de l'Afrique centrale et du monde, la bipolarité de la vie politique, dans les années 60, a obligé son jeune chef à la fois politique et spirituel, Patrice Lumumba, à s'allier à l'un des deux côtés, celui du communisme.

Choix qui a attisé la colère des États-Unis, qui, dit-on, ont orchestré, avec certains alliés dans la région, l'assassinat de Lumumba, en 1961, dans un accident d'avion. Ce qui a déblayé le terrain devant son successeur, le tyran Mobutu Sese Seko, qui allait s'emparer, fin 1965, du pouvoir au Congo. Le pays, qui devint, en 1971, le Zaïre, connaît, sous son chef proaméricain, 32 ans de dictature, de corruption et de misère.

Au milieu des années 90, qui marquent la fin de l'époque de Mobutu, les États-Unis n'avaient plus besoin de ses services. Ils n'avaient plus à craindre le danger communiste qui menaçait leurs intérêts dans la région. Un coup d'État en 1996, organisé par Laurent Désirée Kabila et ses alliés dans la région, détrône le vieux lion zairois malade. Et depuis, la guerre et la misère rongent le pays qui s'est transformé en un des vestiges de la guerre froide.

UN OUTIL DE LA CIA

Le régime extrémiste des talibans en Afghanistan est un autre « monument colossal » de cette guerre, qui n'a ni l'authenticité, ni la valeur des deux monuments colossaux du bouddhisme qu'ils ont récemment détruit. L'arme utilisée cette fois, est différente de celle du Congo. Le service de renseignement américain, le CIA, redécouvre un moyen ancestral très efficace, en de telles circonstances : celui de se servir de la religion afin de garantir la fidélité de ses alliés. Surtout que l'Union soviétique, qui, dans les années 70, manifestait son intérêt d'annexer l'Afghanistan, criait son athéisme devant le monde. Les États-Unis jouent, donc, le rôle du protecteur de l'islam, religion de la majorité des populations, dans cette région.

Les agents du CIA, cette fois, doivent ressembler au peuple afghan et être proches de sa culture et de sa civilisation afin de le convaincre de la cause. Tout un réseau de moudjahidin (combattant pour la guerre sainte) se forme. Sylvester Stallone, dans le troisième film de sa célèbre série des années 80, *Rambo*, ira même combattre à leurs côtés contre « un ennemi sans cœur qui s'acharne contre un peuple pacifique ».

À la fin des années 70 et tout au long des années 80, un nombre important d'Afghans et de peuples de certains

pays musulmans de la région se transforment en machines de guerre humaines pour défendre la cause afghane, qui est devenue, grâce à la propagande américaine, celle de toute la nation musulmane.]

Les textes religieux sont interprétés en faveur de la guerre et du combat. « L'islam devient la seule religion juste sur terre qu'il faut répandre et défendre jusqu'à la mort », selon l'interprétation coranique des chefs religieux et des théologiens musulmans impliqués dans la cause afghane qui, pour la plupart, n'ont pas fait ou terminé leurs études en théologie.

Or, les États-Unis, à l'époque, ne réalisaient pas qu'en créant, en finançant et en soutenant ces réseaux extrémistes, il étaient en train non de combattre leur adversaire, mais de créer ce futur monstre le terrorisme.

QUE FAIRE DES MACHINES DE GUERRE?

Au seuil des années 90, la cause afghane n'existe plus. Le monde n'est plus bipolaire. Mais que faire de ces machines de guerre en chair et de leurs chefs? Faut-il les exterminer? Ils sont encore bons pour faire la balance dans certains pays en semant la violence et la peur au cœur de leurs gouvernements! Il faut les laisser rentrer chez eux et répandre les valeurs destructrices parmi leurs peuples; ou les mobiliser ailleurs, pour qu'ils imposent leurs vues étroites, au nom de la religion. Comme c'est le cas en Afghanistan, où les talibans, dont le nom signifie « étudiants en théologie », appliquent, à la lettre, « les leçons intégristes ».

Une vague de terrorisme sans précédent ravage les pays du Moyen-Orient. Sa force atteint, même, le monde occidental et les États-Unis pour annoncer le réveil d'un monstre qui déteste « la démocratie, les libertés de religion, de parole, de vote et d'exprimer les désaccords », selon la description du président américain, Georges Bush, faite lors de son premier discours prononcé à la suite du massacre du 11 septembre dernier.

UN MONDE BIPOLAIRE

D'après lui, le monde est, de nouveau, bipolaire : « Soit vous êtes avec nous, soit vous êtes avec le terrorisme. » Une telle déclaration annonce une politique de représailles sans nuances qui risque de ne pas faire la différence entre divergence de point de vue et terrorisme.

Ce qui laisse présager une nouvelle faille considérable dans la politique internationale américaine, ainsi que dans son système de défense. Une faille qui divise les pays du monde en deux catégories, au lieu de les unir, par la négociation et le dialogue et de leur permettre de faire front au terrorisme, en laissant à chacun son droit à la divergence et au désaccord.

Or, la décision la plus grave du président américain a été de lancer la guerre contre le terrorisme. Une guerre qui ne vise pas les racines du mal afin de les extirper, laissant ainsi la possibilité à d'autres branches terroristes de repousser.

Car le terreau, fertile aux germes du terrorisme, est toujours celui de l'injustice et de la misère; le climat favorable à leur floraison est celui de l'ignorance, de la tension et de la violence. Une fois ces éléments réunis, les fruits du mal mûrissent et sont prêts à être cueillis, quand surviennent des divergences.



L'injustice, la misère, l'ignorance, la violence, favorisent l'intolérance.



On a confié à Jean Charest la mission de diluer l'accord du Lac Meech pour le rendre acceptable aux provinces récalcitrantes

Jean Charest, «le rétrécisseur»

Aucun chef du Parti libéral du Québec n'est allé aussi loin dans la voie de la résignation

Claude Morin

Ex-ministre des Affaires intergouvernementales du Québec

Il y a 20 ans, au cours de la première semaine de novembre 1981, les libéraux de Trudeau-Chrétien et les représentants des neuf provinces anglophones firent un geste aussi historique que honteux.

À l'insu du Québec, volontairement écarté de leurs tractations, et malgré les engagements pris à son endroit pendant la campagne référendaire de mai 1980, ils définirent ensemble le genre de régime fédéral souhaité par le Canada anglais. Et ils l'imposèrent au Québec en prenant soin de maintenir dans la Constitution les caractéristiques de ce fédéralisme *canadien* (par exemple, le Québec est une province comme les autres et toutes les provinces sont égales) et d'y insérer une charte des droits dont l'un des objectifs était de mettre en échec la loi 101. Étaient aussi implicitement confirmés les grands pouvoirs fédéraux, dont celui de dépenser.

Le nouvel ordre constitutionnel ne diminuait en rien la possibilité, pour Ottawa, d'intervenir dans les domaines pourtant réservés aux provinces. Précaution supplémentaire : elles concurent une formule d'amendement rigide qui, comme le reste de la Constitution, négligeait le fait élémentaire que le Québec était le seul État de langue française d'Amérique du Nord et qu'à ce titre sa situation était différente de celle des autres États.

René Lévesque rejeta sur-le-champ cet inadmissible produit de manœuvres dont le but patent était d'isoler le Québec. Les auteurs de l'opération, hostiles à l'idée d'en soumettre le résultat à une consultation référendaire, se rassurèrent néanmoins en se disant qu'à la longue, le gouvernement du Québec finirait bien, sous une future administration libérale provinciale, par entériner la nouvelle Constitution. Dès lors, le tour serait joué.

Mais non. Revenu au pouvoir, Robert Bourassa la refusa lui aussi, ou plus exactement mit des conditions dites « minimales » à son assentiment éventuel.

C'est ainsi que naquit l'accord du lac Meech en 1987, grâce en bonne partie à la ténacité de Brian Mulroney. On crut un moment que l'affaire allait marcher, mais, avec le passage du temps et les objections exprimées ici et là au Canada anglais, des provinces se mirent à chercher des prétextes pour renier leur

signature. C'était en 1990. On confia alors à un jeune ministre conservateur la mission de diluer l'accord initial dans l'espoir de le rendre plus acceptable aux provinces récalcitrantes. Peine perdue. Même dénaturé, l'accord en « donnait » encore trop au Québec. Conséquence : l'échec. Le ministre en question s'appela Jean Charest et ses propositions conciliatrices à l'égard du Canada anglais sont consignées dans un rapport officiel qui porte son nom. On ne sait pas qu'il ait éprouvé beaucoup de réticences à diminuer la portée de l'accord initial du lac Meech en ce qui concernait le Québec.

Toujours dans les mêmes dispositions, ce politicien vient de réaffirmer son penchant de rétrécisseur. Cette fois-ci, non seulement il ne propose pas, comme Robert Bourassa l'avait fait, de corriger l'illégitimité et l'injustice du geste de novembre 1981, mais il instaure, comme norme politique au sein du parti libéral provincial, la soumission des aspirations québécoises aux limites étroites voulues par Ottawa et le Canada anglais. Aucun chef libéral du Québec n'est jamais allé aussi loin ou, si l'on préfère, aussi bas dans la voie de la résignation systématique.

Dans la nouvelle plate-forme constitu-

Les libéraux du Québec

filent doux,
formulent des vœux pieux,
ne revendiquent plus

tionnelle du PLQ, plus question en effet de présenter des réclamations un tant soit peu osées. On y parle à peine — et c'est pour dire qu'on s'en occupera (peut-être) plus tard — de la spécificité du Québec. En revanche, ce parti voit beaucoup de vertus au fédéralisme actuel, tellement d'ailleurs qu'il n'envisage pas proposer de changements à la Constitution. Puisque les libéraux de Jean Charest n'éprouvent pas le besoin de la modifier — en tout cas pas tout de suite, ça ne presse pas pour eux —, il en découle forcément qu'ils consentent à la prépondérance générale d'Ottawa permise par cette même Constitution et qu'ils acceptent, telles quelles, les tendances du régime actuel à minoriser le Québec.

Craignant sans doute que ce soit déplacé et que cela n'entraîne des froissements fédéraux de sourcils, ils ne revendiquent donc plus. Ils formulent des vœux sinon pieux, du moins nullement contraignants pour le reste du

Canada. Ils filent doux, se font petits et gentils, n'exigent aucun résultat, n'insistent pas et disent attendre compréhension et bienveillance de la part d'Ottawa et des autres provinces. Ils misent sur des alliances avec ces dernières dans l'espoir d'influencer leurs grands frères, les potentats fédéraux, dans tel ou tel dossier sectoriel, alors que toute l'histoire du Québec-Canada démontre l'infinité quasi garantie de cette approche.

Ils érigent en principe de gouvernement ce qu'ils appellent la cogestion, y compris dans les domaines qui appartiennent aux provinces. Traduction : le Québec doit accepter de voir son autonomie diminuée et, plus que jamais, de s'aligner sur les orientations et les priorités des autres gouvernements. Nouveauté : ils proposent un Conseil de la fédération, organisme à palabres qui, se surajoutant aux structures déjà existantes, institutionnalisera le fait que le Québec est bel et bien une province comme les autres et, pourquoi pas, un simple territoire.

À qui le crime profite-t-il? Robert Bourassa m'a dit à quelques reprises que le danger permanent qui guettait le PLQ était de devenir « le parti des Anglais ». Il veillait, lui, à ce que cela ne se produise pas. On ne peut pas en dire autant de son successeur. Car, si on y réfléchit un peu, et si on se libère un instant de la rectitude politique pour dire les choses comme elles sont, il faut bien constater que la nouvelle position du PLQ correspond exactement à celle que, dans leur majorité, ses militants anglophones ont toujours espéré voir leur parti prendre...

Où notre rétrécisseur s'arrêtera-t-il? Il a « réglé » le problème du Québec de la manière souhaitée par ces militants et leurs lobbies. Mais ceux-ci n'aiment pas beaucoup — n'ont jamais aimé — ces outils collectifs québécois que sont Hydro-Québec, la Société générale de financement, la Caisse de dépôt et placement, etc. Jean Charest nous annoncera-t-il un de ces quatre matins que le temps est venu de réduire la puissance de ces outils, de les scinder en petites unités inoffensives pour les établissements économiques et financiers, de les vendre à l'entreprise privée ou de les faire administrer par elle?

Impensable? Peut-être pas de la part d'un personnage qui, à cause de sa vision des rapports Québec-Canada, vient précisément de commettre ce qui était jusqu'ici difficilement imaginable.

LE MONDE

Nicaragua: élection sous surveillance

■ MANAGUA (d'après AFP) — Quelque 2,7 millions d'électeurs ont été appelés à voter pour élire un nouveau président dimanche au Nicaragua, sous la surveillance de la police et de l'armée et dans un climat d'incertitude dû au faible écart qui pourrait séparer les deux principaux candidats du Parti libéral et du Front sandiniste de libération nationale (FSLN).

Le dénouement de ce scrutin annoncé extrêmement serré par les instituts de sondages ne devait survenir que très tard dans la nuit, voire ce matin, en raison du retard survenu dans les opérations de vote, a indiqué le Conseil suprême électoral (CSE), chargé de l'organisation des élections.

À l'heure de la fermeture officielle des bureaux (18 h, heure locale), des files d'attente de plusieurs dizaines de personnes étaient visibles dans de nombreux bureaux de la capitale alors que dans les PC de campagne du libéral Enrique Bolanos et du sandiniste Daniel Ortega, aucun mouvement particulier n'a été constaté.

La Loi électorale prévoit de prolonger les opérations de vote jusqu'à ce que les personnes présentes devant les bureaux avant l'heure de fermeture aient pu voter.

Hier matin, près d'un tiers des bureaux avait enregistré un retard supérieur à deux heures avant d'ouvrir en raison de la lourdeur des vérifications

portant sur le matériel électoral. Daniel Ortega, tout comme le président néo-libéral Arnaldo Aleman, a attendu patiemment plus d'une heure l'ouverture de son bureau de vote. Confiant, le candidat du Front sandiniste de libération nationale, reconverti en « social-démocrate », a de nouveau préché « l'amour, la paix et la réunification », écartant tout risque de violences de la part de ses partisans en cas de défaite.

Un point de vue contesté par le président Aleman qui a de nouveau agité, hier, la menace de décréter l'État d'urgence en cas d'incidents violents.

« Il peut arriver parfois à un président d'éprouver des difficultés à quitter le pouvoir », a ironisé le candidat libéral Enrique Bolanos, très optimiste sur ses chances de succès. « Je pense obtenir 53 % des suffrages et les sandinistes devraient atteindre 43 % », a déclaré Bolanos (73 ans) après avoir voté. Le troisième candidat, Alberto Saborio, du Parti conservateur n'a été crédité que de 3 % dans les sondages.



Enrique Bolanos



Daniel Ortega

« Michelle » coupe Cuba du monde

MIAMI (AFP, AP, LE SOLEIL) — Cuba était coupée du monde, hier soir, des météorologistes américains ayant indiqué avoir perdu tout contact avec l'île désormais injoignable par téléphone, alors que l'ouragan Michelle, entré sur l'île par la baie des Cochons au sud-est de la capitale, progressait vers le nord-est.

En plus des 170 Canadiens résidant sur l'île, on estime que plusieurs milliers de touristes y séjournent actuellement. Hier, à Dorval, l'unique vol en direction de La Havane a dû être annulé alors qu'un avion avait quitté Toronto en direction de l'île pas plus tard que la veille, samedi après-midi.

L'ouragan, d'abord classé en quatrième catégorie sur l'échelle Saffir-Simpson qui en compte cinq, a néanmoins fait l'objet d'un reclassement en troisième catégorie, un niveau susceptible d'engendrer des dégâts de moindre importance.

« Nous nous attendons à ne pas avoir de nouvelles de Cuba pendant plusieurs jours. Les communications sont coupées », a déclaré Richard Knabb, météorologiste au centre national d'observation américain Hurricane, basé en Floride, qui était resté en contact avec l'île une grande partie de la journée d'hier.

« Il semble que cela frappe vraiment fort. Je suis sûr qu'ils ont des problèmes d'électricité », a dit Bob Chartuk, un porte-parole du centre Hurricane.

Vers 8 h, heure de Québec, hier, le cœur de l'ouragan était situé à 24 km au sud de la ville de Colon et se déplaçait selon une direction nord-est à la vitesse de 20 km/h, a indiqué le centre Hurricane.

Plus de 500 000 personnes ont été évacuées dans l'ouest et le centre de Cuba, de Pinar del Rio à Ciego de Avila, et transférées en lieu sûr, avait indiqué dans la journée la Défense civile, qui avait ajouté que quelque 150 000 personnes ont dû quitter leur domicile dans la capitale.

Des vents violents et de très fortes précipitations ont touché l'île pendant la journée, des rafales ayant atteint la vitesse de 180 km/h sur l'île de la Jeunesse, à l'ouest de la péninsule de Zapata, selon un rapport de l'Institut de météorologie cubain, basé à la Havane.

Auparavant, Michelle était passé aux abords de l'île de Cayo Largo del Sur, où des vents soufflant jusqu'à 210 km/h ont été enregistrés, selon la même source.

L'ouragan a frappé la province de Matanzas, voisine de celle de La Hava-

ne, et des rafales de vents atteignant 120 km/h ont touché la capitale, tandis que la mer déchainée commençait à inonder les zones les plus basses du territoire.

Les météorologues cubains estimaient, hier soir, que Michelle devait quitter l'île à l'aube pour entrer dans le détroit de Floride, « mais personne ne peut garantir une trajectoire précise », a déclaré José Rubiera, responsable du service des prévisions de l'IM.

L'ouragan a déjà fait des ravages en Amérique centrale, où il a tué au moins 12 personnes et fait des milliers de sans-abri.

Certains spécialistes comparaient Michelle à l'ouragan qui, le 9 novembre 1932, avait dévasté la ville de Santa Cruz del Sur, faisant 3000 morts.

LES KEYS MENACÉES

Après Cuba, le cyclone devait se diriger vers la Floride où le phénomène est suivi par les météorologues du Centre national des ouragans (NHC) à Miami, qui l'ont qualifié d'« extrêmement dangereux ».

Puies et vents violents s'abattaient sur l'archipel des Keys, à l'extrême sud de la Floride. Les autorités ont ordonné l'évacuation immédiate de tous les touristes et non-résidents.

Le gouverneur de la Floride, Jeb Bush, frère du président des États-Unis, a déclaré l'état d'urgence.

Maxi fun Mini fric

Profitez de la Maxi-Mini Van en version Maxi Valeur

Venture 2002

La plus faible consommation d'essence de sa catégorie*



Location 48 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	348 \$
2 633 \$	288 \$
4 901 \$	238 \$

238 \$ /mois*

Transport et préparation inclus

OU
22 798 \$ à l'achat**

* Moteur V6 3,4 L de 185 HP • Boîte automatique 4 vitesses • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Climatiseur • Lecteur CD • Verrouillage des portes électrique, automatique et programmable • Deux portes latérales coulissantes • Volant inclinable • Siège d'enfant intégré

CHEVROLET  La route. Sans le doute.

hockey sûr et amusant



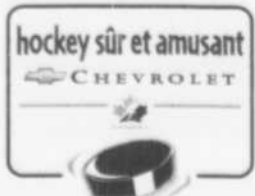
L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2002 en stock, tels que décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 425 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ du km après 80 000 km. ** Le prix d'achat inclut un crédit de livraison et ne peut être jumelé à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de la Carte GM, des Diplômés et de GM Mobile. À l'achat, préparation incluse, transport (970 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. * Données fournies par le ministère des Ressources naturelles dans le Guide de consommation de carburant 2002. * Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères du manufacturier. ** Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande ou un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis. Pour obtenir plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.



On s'instruit. On gagne des prix.

Respect. Confiance. Responsabilité. C'est fou ce qu'on peut apprendre par la bande à l'école de hockey sûr et amusant Chevrolet. Avec l'aide de grands hockeyeurs tels Mike Bossy et Bobby Orr, de la médaillée olympique Cassie Campbell et de l'Association canadienne de hockey, ce programme enseigne les fondements du hockey tout en transmettant des valeurs comme le travail d'équipe et l'esprit sportif. Il s'adresse aux débutants, garçons et filles, de six à neuf ans et à leurs parents. Le but? Jouer, bien sûr.

Inscrivez votre enfant au concours « Patine avec un champion » et lui et son équipe de jeunes hockeyeurs(euses) [âgés(es) de moins de 15 ans] pourraient gagner le grand prix : une séance de patinage, un cours magistral et un déjeuner avec Mike Bossy. Des prix additionnels seront également offerts par Bauer. Inscription et règlement au www.suretamusant.gmcanada.com



LA GUERRE AU TERRORISME

Attentat meurtrier à Jérusalem

JÉRUSALEM (AFP, AP) — Deux Israéliens ont été tués et 35 personnes blessées, hier, dans un attentat palestinien à Jérusalem-Est quelques heures avant un retrait militaire israélien de Kalkilya, en Cisjordanie.

Un Palestinien a ouvert le feu à l'arme automatique sur un autobus israélien à Jérusalem-Est, annexé par Israël, avant d'être lui-même abattu par les tirs d'un civil et de deux membres des forces de sécurité israéliennes.

Il a atteint mortellement une jeune fille de 16 ans, Shoshana Ben Ishaï, de l'implantation de Betar Elit, en Cisjordanie, et un adolescent de 14 ans de Jérusalem, dont l'identité n'a pas été communiquée par la police.

Ces nouveaux décès portent à 951 le nombre de morts depuis le début de l'Intifada, le 28 septembre 2000, dont 743 Palestiniens et 186 Israéliens.

La direction palestinienne a condamné l'attentat, mais elle a rejeté sur Israël la responsabilité de la détérioration de la situation. Elle a affirmé avoir donné l'ordre d'« arrêter et de juger les auteurs » de l'attaque.

L'attentat a été revendiqué par le Jihad islamique, organisation radicale palestinienne. Un interlocuteur anonyme a également revendiqué l'attaque au nom du Hamas, autre mouvement radical palestinien, dans un appel à une télé locale palestinienne.

La police israélienne a toutefois indiqué que des tracts du Jihad avaient été retrouvés sur le corps du tireur palestinien, Hatem Choueïki, 24 ans. Ce même nom est mentionné dans le communiqué des Brigades Al-Qods, branche armée du mouvement.

Quelques heures après cet attentat l'armée israélienne a annoncé avoir commencé à retirer ses chars et ses troupes de Kalkilya, en Cisjordanie, l'une des six localités autonomes occupées depuis l'assassinat du ministre israélien Rehavam Zeevi le 17 octobre dernier.

Au lendemain de cet assassinat par un groupe radical palestinien, Israël avait lancé en Cisjordanie une opération militaire d'une ampleur sans précédent depuis la création de l'Autorité palestinienne, en 1994. Tsahal s'était ensuite retirée, au cours de la nuit du 28 au 29 octobre, des positions qu'elle avait prises à Bethléem. Israël avait justifié l'opération par des raisons de sécurité, arguant qu'il était contraint de faire la police à la place de l'Autorité palestinienne.

Malgré la promesse de ce retrait, le climat est demeuré tendu, hier. Dans la matinée, Tsahal avait détruit à coups de missiles sol-sol trois usines palestiniennes du nord de la bande de Gaza soupçonnées de fabriquer des mortiers. Il s'agissait selon les autorités militaires de repressailles pour la trentaine d'obus reçus par des implantations juives du secteur. Selon des responsables palestiniens de la sécurité, ces usines ne faisaient que de la découpe de bois et de marbre.



Ce petit Afghan s'accroche à la robe de sa mère dans le camp de réfugiés du village de Boidinghak, dans le nord du de l'Afghanistan.

Un déluge de bombes dans le nord afghan

De plus en plus de soldats américains au sol avant le ramadan et l'hiver

■ ISLAMABAD (AFP, AP) — L'aviation américaine a entamé, hier, sa cinquième semaine de guerre en Afghanistan en déversant un déluge de bombes sur le nord du pays, tandis que le Pentagone annonçait un renfort au sol de membres des forces spéciales américaines.

Signe d'une possible recrudescence des opérations militaires, le chef d'état-major interarmées américain, Richard Myers, a précisé que ce renfort — non chiffré — concernait des spécialistes du guidage des bombardements et des conseillers affectés auprès de l'opposition armée afghane.

« Plus nous avons d'hommes au sol, mieux nous pouvons utiliser notre puissance aérienne contre les lignes des talibans et c'est ce que nous allons continuer à faire », a-t-il dit, précisant que plusieurs spécialistes du guidage avaient été envoyés en Afghanistan, en fin de semaine.

Il y aurait entre 100 et 200 hommes actuellement sur le territoire afghan. Ces unités sont censées collaborer

étroitement avec les chefs de l'opposition.

Sur le terrain, des combats violents opposent depuis plus de 24 heures combattants antitalibans et miliciens islamistes pour le contrôle de la ville stratégique de Mazar-i-Sharif.

Dès son arrivée à Islamabad, hier, le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, a été confronté à la question d'une pause dans les bombardements pendant le mois de jeûne musulman du ramadan, qui débute à la mi-novembre, réclamée par le président du Pakistan, Pervez Musharraf, et d'autres dirigeants musulmans.

« Je suis conscient du point de vue du président pakistanais et de celui de nombreux pays. Mais la réalité est que

On se prépare à une attaque à la variole aux É.-U.

■ WASHINGTON (AFP, AP) — Les enquêteurs américains focalisaient, hier, sur un 18^e cas d'infection au bacille de charbon, tandis que les autorités sanitaires s'inquiètent d'une éventuelle attaque bioterroriste à la variole, potentiellement plus meurtrière.

Des traces de bacille du charbon ont aussi été découvertes sur un paquet envoyé par la chaîne de télévision NBC au bureau du maire de New York, ont annoncé les autorités sanitaires, hier, tandis que des spores ont également été trouvées dans un hôpital pour vétérans de Washington.

Le bacille du charbon découvert à New York est issu d'une « contamination croisée », c'est à dire que les spores provenaient originellement d'une autre lettre contaminée, dans ce cas précis de courrier envoyé à NBC le mois dernier, ont annoncé les autorités.

L'hôpital de Washington pourrait aussi avoir reçu des spores indirectement, par l'intermédiaire de courrier trié par le centre postal qui avait également traité une lettre contaminée envoyée à un sénateur américain.

Entre-temps, une habitante du New Jersey a été mise sous traitement antibiotique pour une forme cutanée de la maladie du charbon, contractée après avoir manipulé du courrier au centre de traitement postal d'Hamilton.

C'est depuis ce centre qu'ont été distribuées les lettres contaminées postées de Trenton (New Jersey) et adressées à des médias à New York et au sénateur démocrate Tom Daschle.

Selon les centres de contrôle et de prévention des maladies américains

(CDC), cette femme est la huitième personne ayant développé la forme cutanée, la moins dangereuse, de la maladie. Dix personnes, dont quatre sont décédées, ont contracté la forme pulmonaire.

Jeffrey Koplan, directeur du CDC, a de son côté relevé sur CNN que les médecins avaient réussi à réduire le taux de mortalité de la forme pulmonaire de la maladie, auparavant « presque toujours mortelle », et découvert de nouvelles techniques de diagnostic.

Une infection par le virus hautement contagieux de la variole, mortel dans plus d'un tiers des cas, est source de beaucoup plus d'inquiétude pour les responsables sanitaires.

« Nous devons être préparés à ce que la variole soit utilisée comme une arme bioterroriste », affirme-t-on. Le CDC a commencé à administrer des vaccins au personnel de santé publique, « les premiers à faire face à une attaque biologique », suivant « l'approche classique et appropriée ».

« Dans le même temps, nous constituons rapidement des stocks de vaccins pour qu'en cas de besoin, nous puissions vacciner à une large échelle », a-t-il dit. Les États-Unis comptent quelque 50 millions de doses de vaccins contre la variole en réserve, mais ils n'ont pas recommandé une vaccination du public à titre préventif.

la menace de nouveaux actes terroristes est bien là », a-t-il dit pour justifier la poursuite des bombardements.

Sur le plan diplomatique, un sommet informel a rassemblé huit dirigeants européens autour du premier ministre britannique, Tony Blair, à Londres pour discuter de la poursuite des actions militaires en Afghanistan.

La préparation de ce mini-sommet a été marquée par un cafouillage remarqué. Initialement prévu entre Britanniques, Allemands et Français, il s'est au cours de la journée étendu à plusieurs pays de l'Union européenne.

Ils ont réaffirmé leur solidarité avec les Américains, tout en soulignant que l'action militaire, indispensable, n'était pas la seule pour lutter contre le terrorisme international.

Hier matin, des bombardiers géants B-52 ont largué plus de 100 bombes en cinq heures sur les positions talibanes dans le nord-est de l'Afghanistan, près du Tadjikistan. Il s'agit des frappes les

plus massives depuis le 7 octobre.

Dans le nord, les combattants de l'Alliance du Nord luttent pied à pied avec les talibans pour le contrôle de Mazar-i-Sharif, aux mains de la milice islamiste depuis 1998.

La capture de ce « verrou » proche de la frontière avec l'Ouzbékistan, qui bénéficie en outre d'un aéroport, pourrait servir de base de déploiement éventuel pour des forces américaines.

L'Alliance du Nord avait annoncé samedi matin avoir opéré sa première percée vers Mazar-i-Sharif, en prenant le contrôle du district d'Aq Kupruk, à 70 km au sud de la ville. Mais les talibans ont repris le district.

Deux mille soldats américains sont stationnés en Ouzbékistan dans l'attente d'un déploiement. L'armée américaine doit faire vite pour installer sa logistique avant l'hiver, dont les premières intempéries ont provoqué, vendredi, la perte d'un hélicoptère, sans toutefois faire de morts.

EN BREF

GRANDE-BRETAGNE
L'IRA Véritable?

■ BIRMINGHAM — La bombe qui a partiellement explosé, samedi soir, dans une rue très fréquentée du centre-ville de Birmingham, sans faire de blessés, était de forte puissance. Par chance, l'engin n'a que partiellement explosé. Cet acte n'a pas été revendiqué, mais l'inspecteur en chef de la police de West Midlands, Ellie Bird, croit qu'il pourrait être l'œuvre d'un « groupe irlandais dissident », c'est-à-dire l'IRA Véritable. Auteur d'attentats similaires en Grande-Bretagne au cours des dernières années, ce groupe s'est séparé de l'IRA après l'accord de cessez-le-feu de 1997. (AP)

PHILIPPINES
Black-out majeur

■ MANILLE — Une gigantesque coupure d'électricité a affecté quelque 35 millions de personnes dans le nord des Philippines, hier, sur la grande île de Luzon. Selon une firme d'électricité, cette coupure est le résultat d'une panne dans l'une des centrales électriques situées dans la province de Pangasinan. Selon des stations de radio, dès le début de cette coupure qui a commencé juste à la tombée du jour, des centaines de gens sont sortis de chez eux du fait de la chaleur provoquée par l'interruption des ventilateurs et des appareils d'air climatisé. La panne a entraîné d'énormes embouteillages à Manille en raison de la mise hors service des feux rouges et de l'interruption de la circulation des trains. Les forces de sécurité ont été

mises en place autour du palais présidentiel, des rumeurs, fréquentes aux Philippines, faisant état d'un possible coup d'État. (AFP)

FRANCE
Médecin négligent

■ METZ — Une Française de 49 ans a indiqué, hier, avoir porté plainte pour « négligence médicale » après avoir vécu plus de 24 ans avec une compresse dans l'abdomen, oubliée lors d'une opération chirurgicale. Annie Sibille, qui avait subi une première opération sur une artère dans un hôpital de Metz, en 1977, se plaignait depuis de « douleurs permanentes à l'abdomen, nuit et jour » ainsi que de « douleurs gastriques ». Sibille a consulté des médecins à plusieurs reprises, « mais à chaque fois on me disait que c'était psychosomatique, on ne m'a jamais prise en considération ». Après une nouvelle consultation, en octobre 1999, elle a été de nouveau opérée et le chirurgien lui a retiré une compresse de son abdomen. (AFP)

ESPAGNE
15 chiens mutilés

■ TARRAGONE — La garde civile espagnole a institué une enquête afin de retrouver les responsables de la mutilation de 15 chiens dans un chenil du nord-est espagnol. Selon les premiers éléments de l'enquête, plusieurs individus sont entrés dans ce chenil dans la nuit de vendredi à samedi et, pour une raison inconnue, les ont attachés et les ont recouverts d'une couverture, avant de leur couper les pattes de devant à l'aide d'une scie. (AFP)

Le nouveau PROGRAMME



Citoyens du Monde

Tu t'inscris en 1^{er} secondaire l'an prochain ? Un nouveau programme appelé Citoyens du monde est offert à l'École secondaire de l'Aubier de Saint-Romuald, située à la tête du pont de Québec.

DES AMBASSADEURS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER
Les élèves inscrits au programme Citoyens du monde développent une ouverture sur le monde qui les mènera à devenir des citoyens conscients, actifs et responsables.

UNE FORMATION UNIQUE ET PASSIONNANTE

- Apprentissage de l'anglais avancé et de l'espagnol
- Enrichissement du français (théâtre, conférences, etc.)
- Ouverture au multiculturalisme
- Enrichissement de la culture et de l'identité personnelles
- Vision renouvelée de la philosophie
- Éducation au multimédia et intégration de l'informatique dans tous les volets

Soirée d'information pour tous :
le mercredi 7 novembre 2001 à 19 h

Examens d'admission :
le vendredi 16 novembre 2001 de 15 h à 17 h
le samedi 17 novembre 2001 de 9 h 30 à 11 h 30

Date limite d'inscription :
le vendredi 9 novembre 2001

École secondaire de l'Aubier
1020, chemin du Sault, Saint-Romuald • Tél. : (418) 839-9468
www.aubier.qc.ca

COMMISSION SCOLAIRE DES
NAVIGATEURS

**Mettez la main
sur les gagnantes!**

vroum-vroum

« Le meilleur achat
de sa catégorie »

Le Guide de l'auto 2002, Jacques Duval

« La voiture la plus vendue
au Québec »*



Mazda Protegé SE 2002 vroum-vroum

Obtenez

2,9%[†] DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS

Offre également disponible
sur les modèles LX et ES

OU

Louez à partir de

189\$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 1 995\$

Équipée pour le plaisir: Banquette arrière à dossier 60/40 rabattable et verrouillable • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD et 4 haut-parleurs • Volant inclinable • Essuie-glace à balayage intermittent • Deux coussins de sécurité avant à action atténuée • Console centrale • Bouches de chauffage aux places arrière • Barres stabilisatrices avant et arrière • Roues de 14 po avec enjoliveurs intégraux • Et plus de 60 autres caractéristiques de série

Puissant moteur de 2 L et 130 ch de série sur les modèles LX et ES

vroum-vroum Mazda Protégés 2002

« La voiture de l'année »

Le Guide de l'auto 2002, Jacques Duval



Obtenez

2,9%[†] DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS

OU

Louez à partir de

249\$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 1 995\$

Ou louez à 299\$ par mois/48 mois, 0\$ comptant

Équipée pour l'action: Roues de 16 po en alliage • Moteur 4 cyl. de 2 L à DACT et 130 ch • Compte-tours • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Ensemble GFX • Régulateur de vitesse • Phares antibrouillards • Essuie-glace de lunette • Freins antiblocage avec système de répartition de freinage électronique • Console centrale • Banquette arrière 60/40 • Deux coussins de sécurité avant à action atténuée • Sièges en tissu de type sport • Glaces à commande électrique et téléverrouillage • Indicateurs du tableau de bord à fond blanc • Et plus encore

GARANTIE LEADERSHIP MAZDA

Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km et de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.

ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA

Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



MAZDA

www.mazda.ca

Les concessionnaires Mazda du Québec

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

LOCATION
Personnalisées
MAZDA

* Rapport de l'ATAC, R.R.O. † Financement consenti aux particuliers par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation du crédit. Exemple de financement à l'achat: 10 000 \$ au taux de 2,9%, 36 paiements de 290,37 \$; coût d'emprunt de 453,32 \$; total à payer de 10 453,32 \$. Autres taux de financement disponibles. * Taux de location personnalisée Mazda: offres portant uniquement sur la location-bail ou détail des Mazda Protégé SE 2002 (modèle D4XMS2R00) et des Mazda Protégés 2002 (modèle D5TSS2R00) neufs. Comptant initial ou échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité de 250 \$ (Protegé SE) et de 300 \$ (Protegés) exigés. Dépôt de sécurité de 350 \$ (Protegés) sur l'offre à 299 \$, 0 \$ comptant. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada Inc. Limite de 80 000 km. Frais de RC le km additionnel. Immatriculation, assurances et taxes en sus.

Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 5 novembre 2001.

PROGRAMME
MAZDA POUR
LES DIPLÔMÉS